

l'Homme & l'Oiseau

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

3^{ème} trimestre 2015

93^{ème} année

P301082

A photograph of a blue tit (Cyanistes cyaneus) perched on a dark branch. The bird is facing left, showing its characteristic blue-grey head, white breast, and dark wings. The background is a soft-focus autumn scene with yellow and orange maple leaves.

La Mésange bleue
Vivre avec les prédateurs
Le Kamtchatka

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

(LRBPO ASBL)



Fondée par la Marquise de Pierre en 1922, les statuts ont été publiés pour la première fois au Moniteur belge le 15 mai 1937.

Siège social, bureaux, boutique verte :
rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles.

Siège pour la Wallonie : Jalna, Heure-en-Famenne.

N° d'entreprise : 0414 132 194

TVA : BE 0414 132 194

Tél. : 02 521 28 50 • **Fax :** 02 527 09 89

protection.oiseaux@birdprotection.be

www.protectiondesoiseaux.be

Cotisation annuelle

Aidez les oiseaux et la biodiversité, devenez membre pour moins de 1,70 € par mois.

Membre adhérent : 20 €

Membre étranger : 26 €

Membre protecteur : 30 €

Membre donateur : 60 € *

Membre à vie : 1.250 € *

* Donne droit à une déduction fiscale de 40 €.

Une attestation de déduction fiscale est délivrée pour tous dons de 40 € et plus.

Compte CCP : BE43 0000 2965 3001 (BIC : BPOTBEB1)

Tous les membres reçoivent gratuitement la revue l'Homme & l'Oiseau, 2% sur les séjours dans notre Centre Nature de Jalna et 10% sur les achats à notre boutique verte.

Président : Jean-Claude Beaumont, av. E. Solvay, 26 - 1310 La Hulpe • beaumont@skynet.be

Vice-président / Trésorier : Michel David, rue de Lesterny, 26 - 6953 Forrières • michel.david@topbd.be

Directeur : Corentin Rousseau, rue de Veeweyde, 43-45 • 1070 Bruxelles • corentin.rousseau@birdprotection.be

Centre de Revalidation pour la Faune Sauvage (CROH - CREAVER)

La Ligue a créé, en 1979, un réseau de centres d'accueil et de soins pour la faune sauvage en détresse qu'elle coordonne et soutient avec l'aide des autorités régionales.

La Ligue gère particulièrement le seul Centre de la Région Bruxelles-capitale.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

Centre Nature Jalna

Propriété de notre association, il est situé à Heure-en-Famenne, dans une réserve naturelle de 15 ha. Il accueille des écoles, des groupes, des familles pour des séjours (logement et restauration) dirigés vers la découverte de la nature. Diverses animations sont proposées.

Renseignements : 02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be

RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER

JALNA AU ♥ DE LA NATURE





Evelynne Josse

carte d'identité

- **Nom commun** : Mésange bleue
- **Nom latin** : *Parus caeruleus*
- **Taille** : 11,5 cm
- **Répartition** : toute l'Europe
- **Statut** : totalement protégée

Rédacteur en chef :
Corentin Rousseau

Comité de rédaction :
Michel David, Jean-Claude
Beaumont, Corentin Rousseau.

Mise en page : Jérôme Hallez.

Corrections : Elise Lonchay,
Michel David.

Réalisation : avec l'aide d'Actiris.

Impression : Corelio/Nevada-Nimifi.

Editeur responsable :
Jean-Claude Beaumont,
rue de Veeweyde 43
1070 Bruxelles.

**N'hésitez pas à vous inscrire
à notre newsletter** :
www.protectiondesoiseaux.be



LRBPO

l'Homme & l'Oiseau

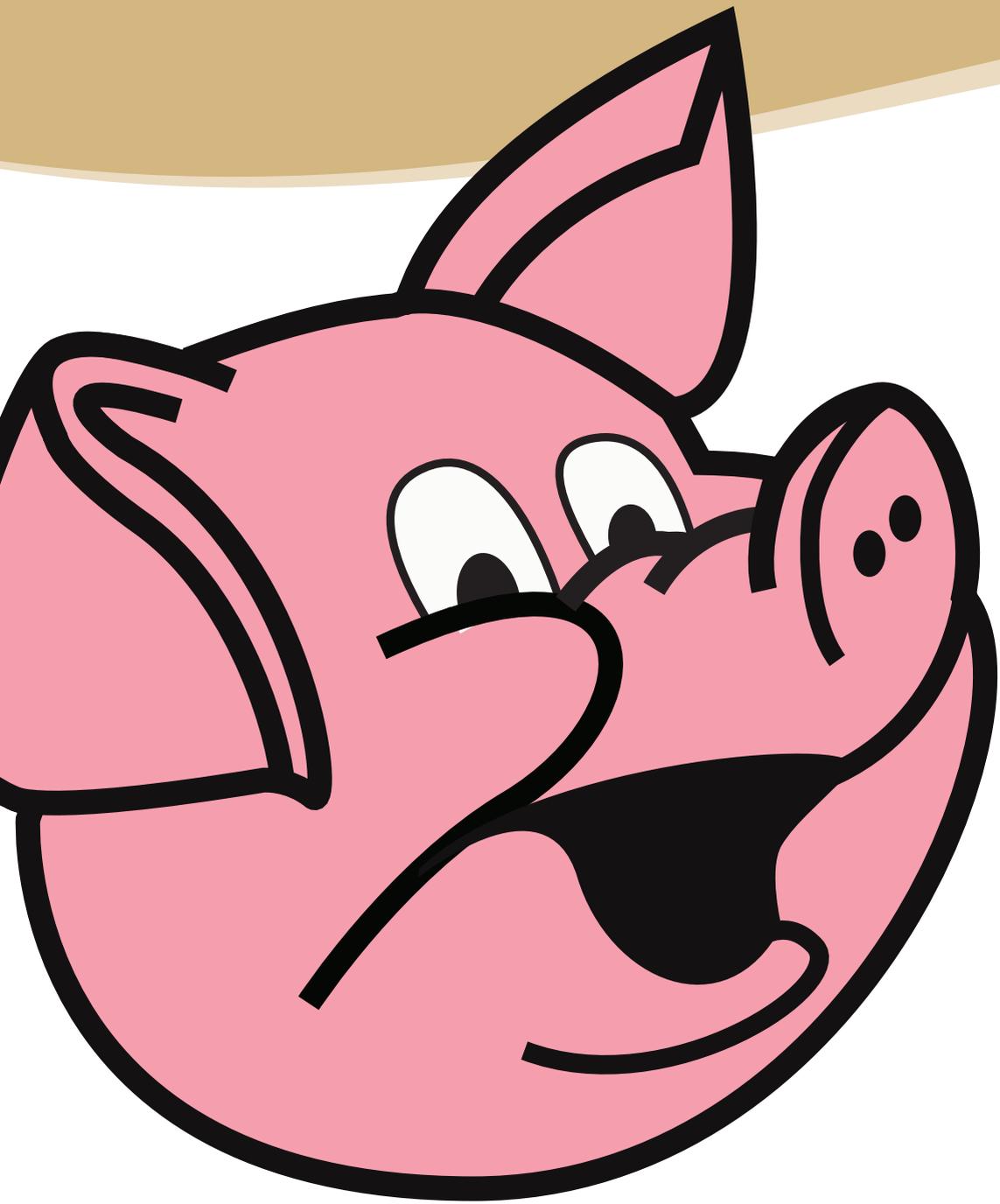
Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

N°3 juillet • août • septembre 2015 • 93^{ème}

Revue trimestrielle éditée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl. Elle entend mener le combat pour la protection de l'avifaune européenne, de la biodiversité et contre toutes les nuisances : chasse, tenderie, braconnage, pollutions diverses et législations douteuses. Elle entend aussi informer et sensibiliser, tout en créant et gérant des centres de soins et des refuges pour la faune sauvage.

Sommaire

| | |
|-----------------------------------------------|--------|
| EDITO | 5 |
| 1922-2015 : 93 ANNÉES DE COMBATS | 6 |
| LA CHASSE EN QUESTION | 10, 47 |
| NOS RÉSERVES NATURELLES | 16 |
| NOTRE CENTRE NATURE | 21 |
| NOUVELLES DE NOS RÉSERVES | 28 |
| BÊTISE HUMAINE | 34 |
| OISEAUX DANS LE MONDE | 40 |
| LU, VU, ET ENTENDU | 48 |
| HOMME & OISEAU | 54 |
| LA LIGUE EN ACTION | 56 |
| VIVRE AVEC LES PRÉDATEURS | 60 |
| RECUEILLIR • SOIGNER • RELÂCHER | 69 |



Editorial

On vous ment...



Un cochon rieur ou une vache qui rit dessinés sur une bétailière en route vers l'abattoir ; des poulets qui picorent dans un cadre champêtre pour une pub d'une marque de poulets élevés de façon industrielle : ce n'est pas la vérité.

Ainsi on vous ment, on vous fait croire que tout est beau dans le meilleur des mondes. La publicité trompeuse est partout et touche tous les domaines. Lorsqu'il s'agit de mousse à raser, de machine à café ou de parapluie, ce n'est pas si grave. Mais lorsqu'il s'agit de souffrance animale, d'atteinte à l'environnement et à notre santé, c'est beaucoup plus sérieux.

En 2008, la firme Monsanto a été condamnée par la cours d'appel de Lyon, en France, pour publicité mensongère. Le tristement célèbre « Round-Up » était présenté sur les emballages et à la télévision comme un herbicide « biodégradable », laissant un sol propre. En 2012, c'est au Brésil que la firme Monsanto a été condamnée pour « publicité mensongère et déloyale ». Cette entreprise a causé, selon le tribunal fédéral de Porto Alegre, un préjudice moral aux consommateurs en affirmant que l'utilisation du « Round-Up Ready », appliqué sur le soja génétiquement modifié, était bénéfique à la préservation de l'environnement. Le 21 avril 2015, plainte est déposée contre cette société, dans le comté de Los Angeles en Californie, de nouveau pour avoir menti dans ses publicités. Elles affirmaient que l'agent actif du « Round-Up », le glyphosate, détruit une enzyme que l'on ne trouve que chez les plantes. Il s'avère que cette enzyme est présente dans la flore intestinale des humains et des animaux.

Les publicitaires et leurs commanditaires essaient et réussissent souvent à vous donner bonne conscience. Ils vous mentent, en fait, soi-disant pour votre bien mais surtout dans leurs intérêts. Il n'y a pas que dans la publicité que cela se passe. Dans la propagande, dans le discours de certains lobbys, la diffusion de contrevérités est monnaie courante. Par exemple : les animaux sont heureux dans les parcs animaliers ; le chasseur protège la perdrix, espèce en voie de disparition, en la tirant; les rapaces sont bien traités par les fauconniers ; le canari chante dans sa cage parce qu'il est heureux ; le dressage des animaux de cirque s'effectue grâce à une parfaite complicité avec le dresseur. Le gavage des oies est un phénomène naturel que l'éleveur ne fait que reproduire...

«Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose»...

Jean-Claude Beaumont, Président.

1977 • 1^{ère} partie

Vague de terrorisme sur l'Europe - Catastrophe aérienne aux Canaries : 545 morts - Rencontre Sadate-Begin - Mgr Lefebvre affronte Rome - 1^{er} vol de la navette spatiale - Elvis meurt à 42 ans - Retour à l'heure d'été (55) (70).

Cette année est le « Dernier Round » pour la capture d'oiseaux en Wallonie. En effet, selon le consensus approuvé par la Commission Ornithologique du Ministère de l'Agriculture, la période de cinq années d'approvisionnement externe d'oiseaux sauvages, pour permettre la mise en route d'élevages d'oiseaux indigènes, doit se terminer fin de l'année. Le monde politique tiendra-t-il ses promesses malgré la Régionalisation ? (288) (315).

Jean-Claude Beaumont

La Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux (LBPO - CCPO) en doute fortement et multiplie les lettres au Premier ministre Léo Tindemans, au ministre de l'Agriculture Antoine Humblet, au ministre de l'Environnement Luc Dhoore, au ministre des Affaires Wallonnes, Guy Mathot, à la ministre flamande en charge des Forêts, de la Chasse et de la Pêche, Hendrika De Backer et au ministre des Affaires Bruxelloises, Léon Defosset. Car, suite à la régionalisation, les accords du Fédéral pourraient être mis à mal. Les tendeurs l'ont bien compris et « *accentuent leur pression sur les politiciens wallons pour satisfaire leur fringale de capture et de destruction* » (lettre du 27 juin envoyée aux sociétés adhérentes du CCPO - CCBV).

Dans le Pacte économique, social et communautaire, c'est avec grande surprise que l'on peut lire que, dans les matières relevant de la compétence des Conseils régionaux, il est que-



Emblème amélioré en 1977.

tion de tenderie à côté de la chasse et de la pêche. Dans une lettre au Premier ministre Léo Tindemans du 23 juin 1977, la Ligue proteste : ce n'est, ni plus ni moins, qu'un retour officiel de la tenderie (abrogée en 1972). Et d'espérer qu'il s'agit d'un malheureux lapsus, et de demander que le mot « tenderie » ne soit plus jamais employé, mais plutôt les mots « protection des oiseaux ».

A l'intention du nouveau gouvernement, le Comité de Coordination pour la Protection des Oiseaux, au nom des 82 associations de défense de l'environnement et des animaux, tient à préciser ses revendications dans un communiqué de presse du 28 juin : formation de gardes-ornithologues bénévoles, et assermentés, chargés de contrôler l'application des lois et règlements ; demande l'application du principe de gestion au lieu de « sport » en ce qui concerne la chasse (plan de tir, limitation de vente du gibier tué, interdiction

de la chasse aux oiseaux migrateurs, interdiction du tir après le coucher du soleil...). Il demande en outre l'arrêt du dynamitage des Étourneaux.

Dans une lettre du 10 août, le ministre des Affaires Bruxelloises, Léon Defosset, annonce que le nombre d'oiseaux capturables sera de 40.000 et non 24.000 comme le prévoyaient les accords de 72, et que trois nouvelles espèces seront protégées : le Gros-bec casse-noyaux, le Sizerin flammé et le Bec-croisé des sapins. Maigre consolation. En outre, fin de l'année, dans un tract électoral, Mr Defosset promet que la tenderie sera interdite à Bruxelles en 1978. « *Décision symbolique, vu le peu d'impact sur le terrain, mais qui peut influencer les décisions ultérieures de mes collègues flamands et wallons* ».

Dans le premier numéro de la revue « l'Homme & l'Oiseau », un forestier (agent technique des

Eaux et Forêts) confie les problèmes auxquels il est confronté quotidiennement dans son travail. « *Il n'est pas exagéré de prétendre que sur dix captureurs d'oiseaux, contrôlés sur le terrain, sept sont en défaut avec la loi. Verbaliser n'est pas une sinécure. Il faut affronter un flot d'injures et de menaces pas seulement orales : fusil exhibé, fourche devant la gorge ou chien lâché, par exemple, qui mènent droit l'irascible en correctionnelle* ». Même constat pour la Gendarmerie nationale. Dans le même numéro, Hélin de Wavrin s'inquiète de la diminution des effectifs de la Chouette effraie (*Tyto alba*), d'après ses prospections de clochers d'églises, de 1969 à 1976 (288).

Élevés sans soins, tués sans gêne...

Le lâcher de Faisans pour la chasse est une absurdité écologique et éthique. Les chasseurs parlent simplement de repeuplement. Voici ce qu'en dit le Convention française pour l'inter-



La chasse au Faisan vue par le dessinateur Reiser (Charlie - Hebdo, 1977). Dessin paru dans l'Homme & l'Oiseau.



Cette illustration de la Grive litorne, à présent protégée, fait partie de la série de cartes de vœux vendues par notre association fin 1977. Photo : Dominique Arnhem, hiver 1975.

diction de la chasse et de l'exploitation des animaux : « *Le repeuplement, cet «enrichissement de la nature », cette «sauvegarde du gibier », cette « régénération des territoires de chasse » est une entreprise consistant, après avoir massacré les animaux qui s'y trouvaient naturellement, à procéder à leur remplacement annuel, pour maintenir une survie artificielle, et s'octroyer ainsi la possibilité de continuer à tuer, avec la bénédiction de la loi ».* C'est ainsi que sont élevés, artificiellement, dans des conditions souvent précaires, 950.000 Faisans chaque année (289).

Les Étourneaux, les Rats musqués, les Pigeons des villes sont « encommissionnés ». Les Étourneaux seront dynamités *, les Rats musqués seront piégés et empoisonnés, les Pigeons seront stérilisés ou capturés pour être « exportés vers Bordeaux pour le tir sportif ou pour les boîtes à pâté de Grive du Sud-Ouest ». La Ligue se

désole que personne dans cette commission n'aura son mot à dire au niveau de l'aspect environnemental, éthique et social des problèmes évoqués puisque aucune société de protection animale n'est représentée dans cette commission (289).

Une bonne nouvelle quand même : la chasse aux Grives est interdite en Wallonie pour les saisons 1977 - 1978. Le ministre Guy Mathot, responsable pour la Chasse, a été chaleureusement remercié par la Ligue. Mais, le 14 octobre, le ministre de l'Agriculture Humblet réagit, dans une lettre à notre association, en s'attribuant à lui seul la paternité de cette décision. Lettre de remerciement lui est envoyée le 22 octobre. ●

* 100.000 oiseaux dynamités en 1977 à Gingelom, Ulbeek, Avin (289).

Le legs, perpétuez la vie !



Après vous, la vie continue et doit continuer. Les générations futures vous seront reconnaissantes d'avoir pu assurer la pérennité de l'action en faveur de nos oiseaux et de notre biodiversité.

Vous désirez léguer vos biens à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Celle-ci est habilitée à accepter les legs. Il vous suffit de rédiger un testament en respectant quelques règles simples.

VOUS POUVEZ FAIRE VOTRE TESTAMENT :

- Chez vous : il sera alors olographe et donc entièrement écrit de votre main, daté et signé. Afin que ce testament ne disparaisse pas, nous vous conseillons de le déposer chez votre notaire.
- Chez le notaire : il sera alors notarié ou authentique. Dicté par vous, rédigé par le notaire en présence de deux témoins ou d'un deuxième notaire, et gardé en son étude.

Exemple d'un testament olographe :

Ceci est mon testament.

Je soussigné(e) (nom, prénoms), né(e) le à (date et lieu de naissance), domicilié(e) à (adresse complète), déclare par la présente faire mon testament comme suit :
Je révoque tout autre testament antérieur.

Je lègue à la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - asbl, dont le siège social se trouve rue de Veeweyde 43, à 1070 Anderlecht :

- la totalité de mes biens,
- la somme de euros (montant en lettre),
- le bien immobilier suivant (appartement, terrain...),
situé à (adresse complète).

Fait à le (Signature)



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie peut idéalement être envoyée à notre association.

Sauver la Perdrix grise & la Sarcelle d'hiver!

Prochainement, le Gouvernement wallon va fixer de nouvelles périodes de chasse à dater du 1er juillet 2016 pour une durée de cinq années.

Avec les associations Jeunes et Nature, les Naturalistes de la Haute-Lesse, les Cercles de Naturalistes de Belgique, GAIA, le WWF (Fonds mondial pour la Nature), Animaux en péril, rejointes ensuite par Nature et Progrès et Coalition Nature (associations que nous remercions chaleureusement pour leur soutien), la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a demandé aux huit ministres wallons à ce que la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver ne soient plus chassées, cette nouvelle période quinquennale pouvant mettre en péril la survie de leurs populations.

Michel David

A cette demande était joint un exposé des motifs :

Concernant la Perdrix grise

Dans l'ouvrage de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique par R. Verheyen, de 1950, la Perdrix grise est signalée: « **Nicheur commun, surtout nombreux en Moyenne-Belgique.** »

Quelque quarante années plus tard, l'Atlas des oiseaux nicheurs de Famenne de Jean-Paul Jacob et Marc Paquay constate : « **La situation de la Perdrix grise est dramatique en Haute-Belgique: elle a disparu d'Ardenne, de Lorraine, et de Famenne, elle est en danger d'extinction en Fagne et se raréfie en Condroz.** ».

L'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie, des recensements effectués de 2001 à 2007, révèle que des 15.000 à 20.000 couples, estimés dans les années 1973 à 1977, il n'en subsiste qu'environ 3.900.

D'où, avec une diminution de 9,1% l'an, une

des plus fortes observées, l'atlas conclut que cette espèce présente un risque réel d'extinction en Wallonie. Après avoir énuméré diverses causes, dont l'évolution des pratiques agricoles, l'atlas poursuit : « **Enfin, la pression cynégétique reste élevée en dépit des mesures qui pèsent sur l'avenir.** ».

Le dernier rapport AVES, Oiseaux nicheurs en Wallonie en 2013 et 2014, centré sur les espèces indigènes, rares à peu communes, ainsi que sur les nicheurs menacés, déclare au sujet de la Perdrix grise : « **l'analyse des points d'écoute sur la période 1990-2014 confirme l'ampleur du recul, avec un minimum de contacts atteint en 2013.** ».

S'il est unanimement reconnu que l'évolution de l'agriculture n'a pas été favorable à la faune des champs, ses effets semblent maintenant atténués par les mesures environnementales. En exemple, la Caille des blés, proche parente de la Perdrix, inféodée comme elle aux terrains agricoles, est toujours bien présente dans une grande partie de la Wallonie où elle apparaît en

augmentation en de nombreux endroits. **Différence avec la Perdrix : la chasse n'est pas ouverte à la Caille.**

Lors du colloque « Demain la chasse », organisé à Wépion le 26 juin 2012, les exemples britanniques de restauration pour la Perdrix comportaient l'arrêt de la chasse pour au moins cinq années.

Dans les rapports durant la journée d'information sur l'état de conservation des habitats et espèces le 23 mai 2014 à Wépion, organisée par le Service public de Wallonie, c'est sans surprise que la liste des populations d'oiseaux en mauvais état débute par la Perdrix grise qui ne cesse de régresser.

Il est évident que, même accordée uniquement aux membres de conseils cynégétiques,

la chasse continue à avoir un impact négatif. Depuis que la Région de Bruxelles en a interdit la chasse sur son territoire, la Perdrix grise s'y maintient, bien qu'elle y subisse nombre d'autres contraintes, notamment la prolifération de ses prédateurs naturels.

Concernant la Sarcelle d'hiver

Selon l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007, les sarcelles, en diminution dans toute l'Europe, sont devenues rares en Wallonie. D'où la Sarcelle d'hiver figure en tête des espèces présentant un risque extrême d'extinction. Le rapport Oiseaux nicheurs de Wallonie en 2013 et 2014 (AVES 52/1), signale : **« la principale évolution s'observe dans les Hautes-Fagnes où une population de 5-10 couples s'installe, avec des reproductions prouvées en 2013 et 2014 ».**



Johan de Creem



Sarcelle d'hiver

Dans les Hautes-Fagnes, cette petite population est protégée, la chasse n'y étant pas autorisée en réserve naturelle. Mais, les rigueurs hivernales l'oblige à trouver des eaux restées libres ailleurs où elle est chassable. Le moindre prélèvement est une grave menace sur cette très petite population wallonne, qu'il n'est pas possible de distinguer des migratrices, elles-mêmes peu abondantes.

Sa protection s'impose aussi du fait que la Sarcelle d'hiver figure parmi les espèces pour lesquelles, dans les objectifs du réseau Natura 2000, il y a lieu de maintenir et restaurer la présence ou les niveaux de population. L'ouverture de la chasse à cette espèce va manifester en contresens des objectifs à atteindre.

Le OUI politique

Lors du bilan de la loi sur la Conservation de la Nature, présenté en conférence de presse le 10 septembre 2013 par le ministre Di Antonio, la Perdrix grise a été citée en exemple de régression marquée. Et, dans la suite de l'exposé, elle était reprise en tête des espèces qui présentent la plus grande inquiétude. En conclusion de cette conférence, il s'est dit que l'interdiction de détruire les individus des espèces protégées a un effet direct et rapide sur les espèces concernées, et en induit un plus grand respect.

Au sondage, concernant la chasse par rapport à la conservation de la nature, adressé aux présidents des principaux partis politiques par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, à la question « **Toute espèce menacée devrait être intégralement protégée ?** », un **OUI** sans réserve a été répondu par le Parti Socialiste, le Mouvement Réformateur et ECOLO. Le CDH a également dit OUI, mais en précisant qu'« **une mesure de protection**

intégrale peut avoir un effet pervers par rapport à l'intérêt pour l'animal protégé et entraîner un réel désintérêt des acteurs de la ruralité qui y étaient sensibilisés par leur intérêt ».

Chantage cynégétique !

Cette précision donnée par le CDH reproduit le chantage à l'environnement que répandent les chasseurs. Leur argumentation est de faire croire que la protection de la Perdrix grise aurait un effet pervers parce qu'ils cesseraient d'aménager leur territoire de chasse pour l'espèce en question.

Cette argumentation n'est pas crédible. Abandonner des aménagements favorables à la biodiversité en milieu agricole serait contraire aux intérêts du chasseur. Ce serait non seulement préjudiciable à la Perdrix, mais tout autant aux autres espèces de petits gibiers, tels le Faisan, le Lièvre, le Ramier, le Lapin,... et autres que le chasseur se priverait de pouvoir occire.

Mais au fait, combien sont-ils, des quelque 19.000 chasseurs en Région wallonne, à procéder à des aménagements pour la petite faune de plaine ? I.E.W. (Inter-Environnement Wallonie) en recense une petite dizaine. C'est insignifiant !!!

Et c'est logique ! Très rares sont les chasseurs disposant de vastes propriétés en milieu agricole, qu'ils peuvent aménager à leur guise, sans la contrainte de baux à ferme qui rendent les agriculteurs maîtres de leur exploitation des terres

L'effet pervers d'une mise en protection est donc imaginaire ou serait, à tout le moins, insignifiant.



Hervé Stevenart

Le véritable effet pervers

Par contre, il y a un effet pervers à maintenir des prélèvements sur des populations d'espèces menacées. L'effet pervers se situe dans les lâchers d'oiseaux d'élevage effectués pour assurer les « tableaux de chasse ». Ce sont ces lâchers qui ont conduit, de manière insidieuse, à la disparition de la Perdrix grise d'une grande partie de la Wallonie.

Et ce sont ces lâchers qui continuent, de même, à anéantir ce qui subsiste encore de perdrix sauvages.

Là, où des populations naturelles subsistent encore, tous les experts s'accordent à dire que la priorité, l'urgence est à l'arrêt total des lâchers de tir et de repeuplement. Plusieurs expériences récentes en France démontrent en effet qu'il est très difficile, voire impossible, de reconstituer une population viable et durable sur la base d'oiseaux d'élevage.

Il est urgent de sauver la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver

Il ne peut plus être question « d'exigences économiques et récréationnelles » lorsque celles-ci portent atteinte à des espèces menacées.

La grande majorité des autres acteurs de la ruralité, en particulier ceux des associations qui oeuvrent pour la protection de la nature, ne peuvent que se réjouir d'une protection complète.

C'est, en tout cas, ce que demandent les plus de dix mille participants à la pétition « **Sauver la Perdrix grise et la Sarcelle d'hiver !** », parmi lesquels nombre de... chasseurs conscients de cette nécessité. ●



PÉTITION PERDRIX GRISE

Notre campagne concernant la protection de la perdrix grise lancée en juillet rencontre un franc succès.

**A ce jour, nous avons récolté plus de
10.500 SIGNATURES**

Nous pouvons encore faire mieux ! Vous pouvez encore faire mieux !

SIGNEZ NOTRE PÉTITION



Elle se poursuit encore plusieurs mois. Vous pouvez télécharger le formulaire papier via notre site www.protectiondesoiseaux.be ou vous pouvez contacter notre secrétariat au **02 521 28 50**. Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer les formulaires.

N'attendons plus, réagissons, c'est le seul moyen de faire bouger les choses...

La Réserve naturelle des Prés Rosières, l'Eden intercommunautaire

La sortie d'hiver de l'hermine, le retour des grenouilles et crapauds vers les mares, les premiers chants du troglodyte, de la grive musicienne et bientôt des autres oiseaux migrateurs, le miracle de la nature vient de se produire pour la vingt-huitième fois sous haute protection au site des Prés Rosières.

Texte : Ludvine Janssens
Photos : Magalie Tomas Millan

Cette réserve naturelle, qui commence à Deux-Ac-ren, fonde sa singularité sur sa localisation entre Grammont et Lessines. Elle se situe le long de la Marcq, rivière poissonneuse, qui pousse courageusement ses eaux de Silly à la Dendre sans avoir le souci de la frontière linguistique. Cette contrée verte aurait pu fondre comme une peau de chagrin à cause de projets préjudiciables à la nature qui ont failli voir le jour. Ici planait la menace de porcheries industrielles et autrefois de l'A8, déplore Godfried Merlevede, conservateur de la réserve. Finalement, les Prés Rosières ont pu tirer parti de leur position puisqu'ils peuvent revendiquer l'ac-

cès à des politiques et des subsides en Régions wallonne et flamande.

La première chose qui frappe aux yeux, quand on tire un bilan sur la longévité de cette réserve, c'est qu'elle s'est agrandie considérablement. Des quelques hectares d'origine en 1987, elle s'étend désormais sur quatre-vingts hectares dont l'essentiel a été patiemment racheté au gré des opportunités : L'objectif est de créer la plus grande réserve naturelle intercommunautaire, explique son conservateur, Godfried Merlevede. Il faut dire que la gestion des « Prés Rosières » a été un exemple. En effet, en 1989, elle a été



distinguée par le « Conservation Foundation » qui lui a attribué son prix belge. L'intervention de l'homme, quoique très marginale, est indispensable pour aider la nature à se requinquer. Les engrais utilisés dans l'agriculture ont, très souvent, enrichi le sol de la réserve au point que la diversité de la flore en a été altérée. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, ce sont, en effet, les sols pauvres en éléments nutritifs qui recueillent le plus grand nombre de fleurs.

Aussi est-il de bonne gestion d'œuvrer à l'appauvrissement des terres par le fauchage, qui permet d'éliminer la végétation gorgée d'éléments nutritifs puisés dans le sol. Cependant, on ne peut raisonnablement envisager ce type de gestion pour une réserve, de quatre-vingts hectares, en constante expansion. C'est la raison pour laquelle, six poneys Exmoore (cinq femelles et un étalon), une des plus vieilles races de poneys britanniques, et des vaches paissent aux Prés Rosières. En fait, explique Godfried Merlevede, l'action du bétail et des poneys est bien plus subtile que celle du fauchage dont les résultats sont trop uniformes : selon qu'ils broutent ici ou piétinent là-bas, les animaux favorisent la diversification des sols. L'expérience a montré que la gestion animale génère une masse de fleurs moins grande mais plus diversifiée que le fauchage,



auquel on continuera toutefois de recourir dans les zones où certaines espèces végétales doivent être préservées.

Des terres, sans grande valeur agricole, en pleine zone humide, mais d'un très grand intérêt biologique, regorgent d'une grande et exceptionnelle diversité d'espèces. On trouve ici une flore et une faune menacées sinon disparues ailleurs.

À commencer par ces roselières qui, à part celles d'Harchies, sont désormais



uniques en Hainaut occidental. Ce biotope, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) et l'association flamande Natuurpunt, ont donc entrepris de le gérer ensemble afin de lui conserver sa spécificité, voire de la lui rendre. Au cœur du site, on découvre avec étonnement une roselière, des prés à foin et des pâturages. Dans la peupleraie, un taillis favorable à la nidification du rossignol qui se reproduit spontanément. Déjà, la flore y brille par sa variété : primevères officinales, populages des marais, iris, lathrées clandestines, orchidées se partagent les lieux. Il ne faut pas oublier le monde animal qui apporte sa contribution à l'équilibre naturel des prés, principalement des locustelles, rousseroles, martins-pêcheurs, hiboux moyens-ducs et de petits carnivores comme l'hermine et le putois. Ces quelques exemples montrent à suffisance la richesse du site. Désormais, la réserve est en grande partie protégée des agressions liées aux activités humaines. Ainsi, la zone accueille à nouveau certains de ses anciens hôtes : la rousserolle effarvatte, le bruant des roseaux ou la locustelle tachetée, le loriot et la gorgebleue à miroir par exemple.

L'erreur monumentale qui a été faite et rectifiée à l'heure actuelle, a été de modifier, sous l'impulsion de la Flandre, le tracé de la Marcq. Cette

vallée était constituée d'un système de vieux méandres recouverts de sables éoliens, larges de 150 à 200 m et atteignant jusqu'à 8m de profondeur. Les travaux de curage n'ayant plus été effectués depuis sa rectification, la rivière a repris partiellement son aspect naturel d'antan. L'accumulation des alluvions a réduit la largeur de près de la moitié et l'on reconnaît à nouveau les anciens méandres. En dépit de diverses dégradations, la flore et la faune locales demeurent d'une richesse remarquable.



Les Prés Rosières, c'est aussi une réussite du point de vue du public. Le travail des bénévoles est aujourd'hui pris au sérieux, même par des agriculteurs qui ont noué avec cette réserve naturelle un contrat de gestion. Pourtant à ses débuts, la réserve n'a pas reçu l'intérêt qu'elle méritait, notamment du côté wallon. Quelle mouche avait donc piqué cet enseignant de Flandre venu prêcher, aux agriculteurs, de mettre leur sol au régime vert ? Depuis quelques années, la réserve des Prés Rosières possède un centre d'accueil et d'information installé sur un flanc de coteau à Deux-Acren. Ce centre est devenu le lieu de rassemblement des groupes qui participent à des activités ludiques et pédagogiques dans la région. En effet, ce petit éden de l'entité lessinoise vaut la promenade, assurément. On n'y entend que le bruissement des feuilles, sous l'effet du léger vent du sud venu caresser une faune allant de l'hermine au hibou. Si l'envie vous prend d'aller découvrir ce magnifique endroit, la réserve dispose de deux sentiers balisés libres d'accès, l'un de 4 km (jaune), l'autre de 4,5 km (bleu). Vous pouvez les combiner en un circuit de 8,5 km en forme de '8'. Un petit plan avec quelques commentaires est tenu à votre disposi-



tion. Depuis le cimetière de Deux-Acren, depuis la Astridlaan à Grammont ou de l'église d'Overboelare, des panneaux vous conduiront vers le parking, à 150 m de notre centre d'accueil. Mais la meilleure façon de prendre contact avec notre projet est de vous joindre à nous lors des visites guidées ou à votre demande.

Grâce à votre soutien et à vos dons, La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux aimerait racheter quelques prairies, se trouvant au milieu de la réserve naturelle, pour créer des zones tampons et placer des panneaux didactiques sur les deux sentiers afin de sensibiliser un plus large public. Tout don, aussi petit soit-il, peut faire la différence ! Il vous suffit de verser la somme désirée par simple virement bancaire (BE43 0000 2965 3001) avec en communication « Don Prés Rosières ». Tout don égal ou supérieur à 40€ donne droit à une attestation fiscale. ●

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Conservateur : Godfried Merlevede
 Chapelle Saint Pierre 14 - 7864 Deux-Acren
 Tel : 068 30 01 07 • GSM : 0486/871787
 E-mail : derietbeemd@hotmail.com



Champignon à Jalna...

le Centre nature de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Que ce soit en famille, en groupe, en classe verte, vous êtes les bienvenus dans notre Domaine qui s'étend sur plus de 15 hectares, à Heure-en-Famenne, une réserve naturelle intégrale, depuis plus de cinquante ans, d'une richesse remarquable.

Nos tarifs sont particulièrement bas. La cuisine et la literie, de l'avis de tous, sont excellentes. L'ambiance est conviviale et familiale, c'est ça aussi Jalna.

Les bénéfiques sont intégralement utilisés pour la protection de la nature !





TARIF 2015 Prix par personne par jour • TVA comprise

PENSION COMPLETE

ADULTES (à partir de 12 ans)

| | |
|---------------------------------------|------|
| Groupe de 20 personnes et plus | 40 € |
| Groupe entre 15 et 19 personnes | 45 € |
| Groupe entre 10 et 14 personnes | 50 € |
| Groupe de - de 10 personnes | 55 € |

ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

| | |
|---------------------------------------|------|
| Groupe de 20 personnes et plus | 20 € |
| Groupe entre 15 et 19 personnes | 25 € |
| Groupe entre 10 et 14 personnes | 30 € |
| Groupe de - de 10 personnes | 35 € |

ENFANTS (jusque 4 ans)

5 €

LITERIE

| | |
|-------------------------------------------------------------------------|------|
| Location set de draps, taie et couette pour la durée du séjour | 10 € |
|-------------------------------------------------------------------------|------|



REPAS SUPPLÉMENTAIRES

ADULTES (à partir de 12 ans)

| | |
|----------------------|------|
| Petit déjeuner | 8 € |
| Dîner | 14 € |
| Souper | 11 € |

ENFANTS (entre 5 et 12 ans)

| | |
|----------------------|------|
| Petit déjeuner | 6 € |
| Dîner | 12 € |
| Souper | 9 € |

BBQ (en + du repas principal)

10 €

ANIMATIONS

VISITE DE LA RÉSERVE

| | |
|------------------------------------------------------|------|
| guide (2 heures), frais de déplacement compris | 70 € |
|------------------------------------------------------|------|

ANIMATION « NATURE »

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| guide (2 heures) - thème au choix : oiseaux, biodiversité, plantes, champignons, traces animaux , « Confiture », « abeilles » | 70 € |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux asbl,
rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles • Tél. : 02 521 28 50 • Fax : 02 527 09 89
Courriel : protection.oiseaux@birdprotection.be

JALNA AU DE LA NATURE

Jalna en chantier

Texte et photos : Jean-Claude Beaumont

Les façades

Du 30 mars au 5 juin de cette année, une grande partie des façades de notre Centre Nature de Jalna a été rénovée. Il s'agissait d'isoler les murs en blocs de béton apparents, de la cuisine, des dortoirs et des chambres. Le placement extérieur d'un isolant de 12 cm d'épaisseur recouvert d'un crépi armé nous a permis d'atteindre le niveau d'isolation thermique K 0,28. On est largement en dessous de la norme maximale préconisée par la Région wallonne qui est de K 0,35. En 2012, nous avons déjà remplacé les châssis et isolé les toitures. Ce qui nous permettra de faire des économies d'énergie, et aussi de participer modestement, à notre niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, l'aspect esthétique de Jalna s'est bien



amélioré. Ces travaux ont pu se réaliser grâce à la Banque Triodos et grâce aux subsides URE-BA de la Région wallonne. Notons que ces travaux n'ont gêné en rien les visiteurs de notre centre nature. ●



Un coup de pouce pour les hirondelles



Nous avons également profité du remplacement de la sous-toiture, sous les corniches, pour installer cinq doubles nids pour Hirondelles de fenêtre. Cette initiative s'inscrit également dans l'une des actions du PCDN* de Somme-Leuze. Cette initiative vise à sensibiliser les habitants de l'entité au déclin des populations d'hirondelles en les informant et en leur donnant la possibilité d'acquiescer des nichoirs préfabriqués à prix très réduits.

Au cours des siècles, cette espèce s'est tellement bien adaptée à l'homme que nos bâtiments sont devenus l'unique lieu de nidification de l'Hirondelle de fenêtre. L'une des principales causes de l'évolution négative des populations de cette espèce est, outre la diminution du plancton aérien (insectes...) et les dangers de la migration, la disparition des endroits de nidification. En effet, nos habitations sont de moins en moins accueillantes pour ces oiseaux. L'architecture moderne et les normes d'isolation n'offrent plus autant de possibilité de nidification

pour les oiseaux. Corniches non débordantes, usage de matériaux plastiques, composites, colmatage des anfractuosités empêchent les oiseaux de construire leurs nids. La crainte de voir sa façade abîmée et souillée par les oiseaux pousse certains à détruire les nids alors que la loi l'interdit.

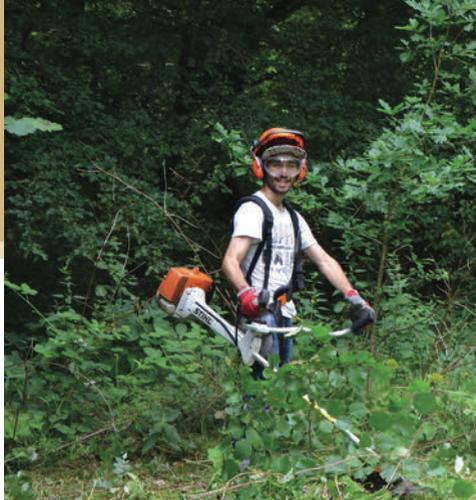
Nous espérons que les Hirondelles de passage s'arrêteront à Jalna pour nicher. ●

** Plan Communal de Développement de la Nature*

Chantier international

Un autre chantier a eu lieu du 20 au 31 août. Il s'agit cette fois de gestion de la réserve naturelle par un groupe de volontaires originaires de Corée du Sud, d'Allemagne, de Biélorussie, de France et de Belgique. Au programme : réhabilitation d'un pré de fauche humide, consistant

en fauchage, évacuation des résidus de fauche, élimination des drageons d'Épines noires et d'Aulnes glutineux ; nettoyage d'une zone où les anciens propriétaires jetaient leurs encombrants et déchets de chantier dans les années 1960, et chargement dans un container. Un chantier international, ce n'est pas uniquement un travail volontaire pour aider des associations, c'est aussi apprendre à connaître l'autre, sa culture, sa façon de vivre ; c'est aussi apprendre à connaître un pays, une région, des habitants, et la nature indigène. Nous avons été fort surpris d'apprendre que, pour certains, la Belgique est considérée comme un pays très exotique. Merci à ces jeunes et moins jeunes - deux participants avaient 60 ans - pour leur courage et leur dévouement. ●



Stage nature à Jalna, les « trésors de la nature »

Comme chaque année, la Ligue Royale Belge de Protection des Oiseaux propose des stages nature sur différents thèmes. Cette année, en début août, au sein de la réserve naturelle de Jalna à Heure-en-Famenne, quinze enfants entre 9 et 14 ans ont pu y découvrir les trésors qui s’y cachaient. C’était l’occasion pour ces derniers de vivre en mode nature, c’est-à-dire, apprendre à respecter les autres et la nature. Ensemble, nous avons pris le temps de découvrir, comprendre, s’émerveiller, créer et jouer dans un milieu naturel très intéressant.

Texte et photos : Ludivine Janssens

Nous avons commencé notre semaine par la découverte du cadre dans lequel nous allions interagir et nous avons pu nous rendre compte des différents biotopes et des êtres vivants qui y vivaient. Ensuite nous avons été récolter les bonnes choses des bois et des prairies pour les cuisiner et les transformer en confiture d’épicea et en soupe d’ortie.

Le deuxième jour, nous sommes partis à la découverte des oiseaux, en construisant tout d’abord une mangeoire pour chacun en pensant aux jours courts qui allaient arriver dans quelques mois. C’est comme cela que nous avons compris que certains oiseaux partaient en migration et que d’autres restaient en Belgique. Ensuite, nous sommes partis avec nos jumelles et nous avons réussi à déterminer 15 espèces d’oiseaux dont le Martin-pêcheur et la Fauvette à tête noire.

Dans le bas de la réserve, où se trouve le ruisseau du Trou du Loup, nous avons passé une journée aux abords du cours d’eau, où nous avons observé des libellules et des demoiselles. Sauriez-vous faire la différence entre ces deux





odonates ? La libellule, lorsqu'elle se pose, a les ailes disposées en toit, et la demoiselle a les ailes ramenées au dessus du corps. Au bord du ruisseau, nous avons pu observer les dessous des pierres et des cailloux où nous avons trouvé des petits êtres translucides, ce qui nous a permis de faire l'indice biotique, c'est-à-dire calculer la qualité de l'eau.

Il faisait tellement beau et chaud, ce jeudi, que nous nous sommes rendus compte de la quan-

tité d'insectes qui volaient dans la prairie fleurie. Nous nous sommes donc approchés pour les regarder et déterminer quelques insectes, des papillons, des punaises, des cicindèles, des criquets, des sauterelles ... L'après-midi, nous avons même eu la chance que l'apiculteur de la réserve nous propose de venir voir les ruches vêtus d'une combinaison.

Pour terminer cette belle semaine, nous sommes partis en randonnée, toute la journée. Nous avons dû retrouver le chemin grâce à des indices et des énigmes et en apprenant à nous diriger à partir d'un carte et d'une boussole.

Si vous êtes intéressés, particuliers, communes, associations, la LRBPO peut vous proposer une journée, une classe de forêt ou des stages nature. Pour plus d'information, vous pouvez aller sur notre site internet : <http://protectiondesoiseaux.be> ou contacter notre chargée de missions, Ludivine Janssens sur ludivine.janssens@birdprotection.be ●

Vos dons font la **Différence !**

Aidez-nous à les aider ! **Les accueillir dans nos réserves naturelles**

Aider les oiseaux, c'est leur assurer un environnement de qualité et des lieux privilégiés, où même les espèces les plus rares et les plus exigeantes peuvent s'épanouir en toute tranquillité.

Ces lieux exceptionnels, la Ligue en possède plus de cent cinquante hectares dispersés sur tout le territoire national. C'est insuffisant ! C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité. Les fonds récoltés seront entièrement affectés aux réserves naturelles ; ils serviront à leur agrandissement, leur aménagement, leur gestion différenciée...

merci

La **LIGUE ROYALE BELGE** pour la **PROTECTION** des **OISEAUX** vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01
de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles
en mentionnant : « Don réserves naturelles. »

Pêche miraculeuse

Notre réserve du Confluent, à Genval-Rixensart, recèle deux grandes mares peu profondes dans un décor de mégaphorbiaies aux mille fleurs très colorées. Chaque année, de nombreuses observations démontrent le grand intérêt du site : Râle d'eau, Castors... Paradoxalement, la mare est beaucoup plus pauvre : pratiquement pas de plantes immergées ou flottantes et peu d'insectes aquatiques.

Depuis de nombreuses années, la présence des carpes nous fait penser qu'elles sont à l'origine de ce problème de manque de végétation aquatique et aussi de la turbidité de l'eau. En effet, ce poisson tend à rendre l'eau trouble en fouissant la vase. Nous avons déjà essayé de les enlever il y a quelques années, mais certains individus avaient réussi à s'échapper...

Profitant de la période de sécheresse avec un niveau d'eau particulièrement bas, le conservateur Emmanuel Verhegghen et son équipe

de 6 personnes se sont donné rendez-vous, l'après-midi du 13 août, pour une tentative de pêche des carpes dans la première mare.

Un petit canot, courageusement piloté par Raf, n'a malheureusement pas servi à grand chose car le niveau d'eau était trop bas et la progression trop difficile, sans parler de l'inconfort d'une position accroupie sur ce modeste esquif.

Emmanuel et Jean-Claude ont chaussé des grandes bottes (Waders) pour s'aventurer dans



Chantal Renault



Chantal Renault

Le Conservateur en pleine action.

l'eau et surtout dans la vase, sous le soleil, munis de grandes épuisettes. Après quelques essais infructueux, ils ont pu capturer huit grosses carpes. Chantal, Henri, Raf et son fils et Véronique, les ont remises en liberté dans un endroit qui leur convient mieux, où elles ont trouvé plus d'espace, une eau claire et oxygénée.

Si, vous aussi, vous désirez participer aux gestions de la réserve du Confluent, il ne tient qu'à vous de contacter son conservateur : Emmanuel Verhegghen : everhegghen@skynet.be ●



Chantal Renault

Belle prise !

Animation : La Cuisine des fleurs sauvages



Cet été, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a organisé des animations et des stages nature. En juillet, nous avons fait découvrir les fleurs sauvages comestibles à des enfants de la commune de Sainte-Ode, lors de leur plaine de jeux, sous le thème de « Top Chef ». Les deux journées ont commencé par des balades à la recherche de plantes telles qu'ortie, camomille, mauve, coquelicot, ... pour ensuite les cuisiner. Au menu de ces belles journées, les enfants ont réalisé de la soupe d'ortie qui est une source d'éléments nutritifs importante (fer, magnésium, silice et vitamines), des confitures de fleurs de sureau, de reine des prés et aussi de jeunes pousses d'épicéa mais aussi de l'eau et du jus de pommes aromatisé aux plantes et aux fleurs et, pour terminer, des toasts au fromage, condimentés de trèfle, de mauve, de fleurs de persil, Ces deux journées étaient une vraie expérience culinaire pour les enfants, qui se sont rendus compte que la nature nous offrait des merveilles, qui peuvent être utilisées en cuisine pour leur goût mais aussi pour leurs vertus thérapeutiques. ●



Journée des Conservateurs

Une première journée, des Conservateurs des réserves naturelles des associations Ardenne & Gaume, des Cercles des Naturalistes de Belgique et de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, a été organisée le 27 juin 2015 à Torgny en Lorraine belge.

Ce partenariat entre ces trois associations devient de plus en plus nécessaire, car nous sommes confrontés aux mêmes problèmes : comme le sous-financement structurel de la conservation de la nature en Wallonie, les difficultés de la gestion des milieux naturels, le manque de moyens humains (bénévoles, comité de gestion, conservateurs...).

Ardenne & Gaume, qui nous recevait, nous a présenté l'expérience de deux conservateurs : Jean-Luc Renneson pour les réserves « Raymond Mayné » à Torgny et la Vague des Gomhets à Rossignol, et Jean-Michel Darcis pour la Heid des gattes à Aywaille.

La réserve «Raymond Mayné»

La première réserve naturelle de Belgique fut créée à Torgny en



1942 par Raymond Mayné, fondateur, un an plus tôt, de l'association Ardenne & Gaume. Pour la petite histoire, R. Mayné fut Président d'honneur de notre Ligue de 1948 jusqu'à sa mort en 1971. Torgny est aussi la première réserve à être agréée en Région wallonne en 1988. Ce sont 6 ha d'Orchidées, de paradis pour les insectes grâce à l'exposition ensoleillée de la réserve et au climat favorable de la Provence belge.

Les aléas climatiques jouent un rôle primordial dans l'évolution de la faune et de la flore surtout en ce qui concerne les espèces qui sont à la limite de leurs aires d'extension ; par exemple le Petit agreste (*Arethusana arethusana*), un papillon qui fut observé le 30 août 2013, 75 ans après sa dernière observation. Les espèces les plus originales de cette réserve, qualifiée de « pays des merveilles » par Mr. Mayné, sont nombreuses. Nous en citerons quelques-unes, dont le Léopard des souches (*Lacerta agilis*) qui malheureusement est trop souvent tué par la présence permanente de chats dans la réserve.

La Couleuvre coronelle (*Coronella austriaca*) qui est



Raymond Mayné dans sa réserve (années 50).

très discrète, et recherche les endroits secs et chauds. La Mante religieuse (*Mantis religiosa*) que le conservateur qualifie d'impressionnante et majestueuse. La Cigale (*Cicadetta montana*) qu'il n'est pas courant de rencontrer et qui est l'espèce symbole de la réserve. L'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) et l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), ainsi que l'anémone pulsatille (*Anemone pulsatilla*), sont présentes mais en nombre restreint à Torgny.

La gestion est tout un art. Il faut intervenir pour que le site ne redevienne forêt, mais avec délicatesse, car les actes de gestion sont destructeurs. C'est pourquoi ceux-ci se font en hiver pour minimiser les dégâts. Fauchage, débroussaillage, pâturage (chèvres et moutons), moissonnage de graines...





Torgny

Jean-Claude Beaumont.



Torgny

Jean-Luc Remmeson

Le Vague des Gomhets

Changement de décor : autant le matin nous étions dans la Provence belge, autant l'après midi nous avons visité le Vague des Gomhets à Rossignol, au climat rude et froid. Cette réserve, de 47 ha, appartient en grande partie à Ardenne & Gaume depuis 1963. « Vague » vient de terrain vague, nom donné à des terrains soit trop éloignés des villages que pour être cultivés, soit impropres à la culture. L'origine du nom « Gomhets » est plus obscure. C'est une immense clairière de la forêt de Chiny, parcourue par plusieurs ruisseaux, où jadis on pratiqua l'orpaillage, de nombreux tertres en attestent. Le terrain est marécageux et la flore intéressante. Plusieurs espèces protégées, comme l'*Arnica (Arnica montana)*, le Tréfle d'eau (*menyanthes trifoliata*) et l'Orchis tacheté (*Dactylorhiza ma-*



Vague des Gomhets

Jean-Claude Beaumont

culata), parsèment cet espace de toute beauté qui fait penser à certains paysages d'Europe du nord. D'ailleurs un entomologiste, Émile Leroy, y a découvert des insectes à distribution nordique.

La Heid des Gattes

Nous ne l'avons pas visitée, mais son conservateur nous en a parlé avec passion. La Heid des Gattes, située et appartenant à la commune d'Aywaille, est administrée par Ardenne & Gaume ;



Heid des Gattes

Quintart Fam

elle couvre une soixantaine d'hectares. C'est une réserve articulée autour d'une paroi rocheuse subverticale qui domine l'Amblève. Outre l'intérêt paysager, cette falaise recèle une flore exceptionnelle par sa rareté et des associations végétales particulières. Exposée plein sud, la réserve accueille des insectes thermophiles assez rares. Au rayon oiseaux, ce sont le Faucon pèlerin et le Hibou Grand-duc qui font le spectacle. ●

SOURCE

- Ardenne & Gaume asbl, revue Parcs & Réserves, Numéro spécial Torgny, Volume 69, fascicule 1, 1^{er} trimestre 2014.
- www.ardenne-et-gaume.be

Vers un nouveau printemps silencieux ?

L'an dernier a été célébré le 50^{ème} anniversaire de la publication de « Silent Spring » et les efforts de Rachel Carson pour attirer l'attention sur les conséquences de l'utilisation de pesticides comme le DDT organochloré. Le DDT a été interdit une décennie plus tard après un long débat politique et économique.

Mais il reste encore fabriqué et utilisé en Inde et utilisé à l'intérieur de l'Afrique.

Michel David

L'histoire se répète...

Les oiseaux, les abeilles et la vie aquatique sont de nouveau menacés par une sous-estimation de la toxicité de la plupart des pesticides largement utilisés dans le monde. Nous avons une nouvelle génération de pesticides, avec des effets interactifs et délétères semblables. Comme avant, il y a d'énormes économies liées à l'industrie chimique et l'agriculture.

Cette nouvelle classe de poisons a reçu une utilisation généralisée avant d'avoir été correctement testée. C'est seulement maintenant, alors que les néonicotinoïdes sont déjà les insecticides les plus largement déployés dans le monde, que nous commençons à comprendre l'ampleur de leur impact.

Tout comme ils l'ont fait pour le DDT, les fabricants de ces nouvelles toxines ont affirmé



qu'elles étaient sans danger pour les espèces autres que les ravageurs ciblés. Mais, les preuves contraires s'accumulent et les scientifiques commencent à découvrir les impacts à travers un vaste éventail de la faune.

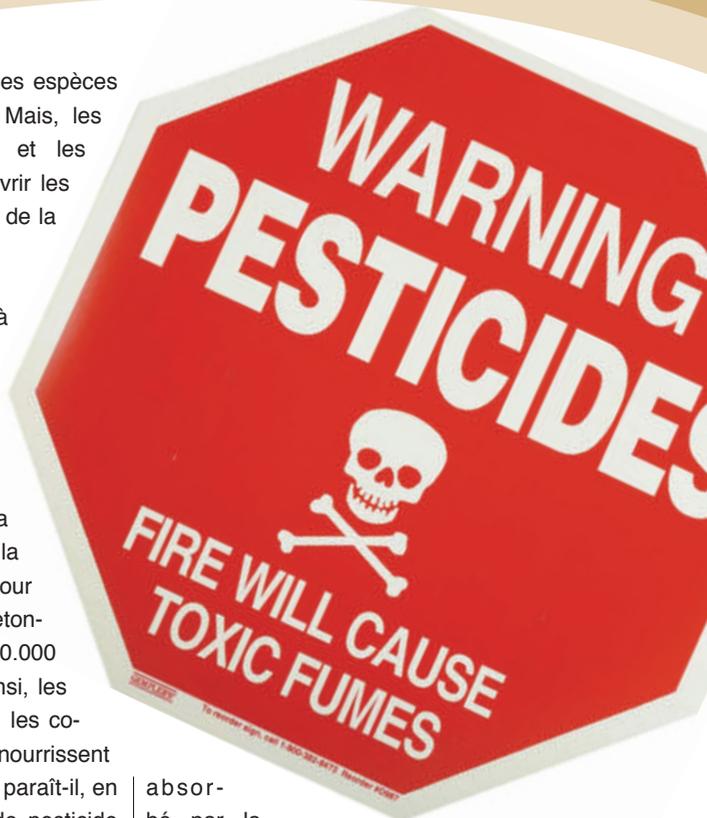
Les néonicotinoïdes sont déjà connus comme une cause majeure du déclin des abeilles et autres pollinisateurs. Ces pesticides peuvent être appliqués aux semences de cultures, et ils restent dans la plante pendant sa croissance, tuant les insectes qui la mangent. Les quantités requises pour détruire la vie des insectes est étonnamment faible. Ces poisons sont 10.000 fois plus puissants que le DDT. Ainsi, les abeilles, les syrphes, les papillons, les coléoptères et autres insectes qui se nourrissent des fleurs de cultures traitées sont, paraît-il, en mesure d'absorber suffisamment de pesticide pour compromettre leur survie.

... en pire !

Pourtant, seule, une infime proportion des néonicotinoïdes que les agriculteurs utilisent entre

“ Parce qu'ils sont persistants, ils vont s'accumuler. Avec chaque année d'application, le sol devient plus toxique. ”

dans le pollen ou le nectar de la fleur. Les études menées jusqu'à présent suggèrent que seulement entre 1,6 % et 2 % du pesticide utilisé pour la désinfection des semences est effectivement



absorbé par la culture : un taux

beaucoup plus faible encore que lorsque les toxines sont pulvérisées sur les feuilles. Lors des pulvérisations, les projections sont susceptibles de faire aussi des ravages parmi les populations de nombreuses espèces d'insectes dans les haies et les habitats environnants.

Mais la grande majorité - plus de 90 % - du pesticide appliqué aux semences pénètre dans le sol. Les néonicotinoïdes sont des produits chimiques très persistants, durables (selon les quelques études publiées à ce jour) pour un maximum de 19 années dans le sol. Parce qu'ils sont persistants, ils vont s'accumuler. Avec chaque année d'application, le sol devient plus toxique.

Une utilisation en aveugle...

Que deviennent ces pesticides dans le sol ? Sont-ils susceptibles d'en détruire une forte



Brian Robert Marshall

proportion de la faune ? Cela inclut les vers de terre ? Ou les oiseaux et les mammifères qui mangent des insectes ou des semences traitées ? Ces pesticides sont utilisés en aveugle. Nos gouvernements en autorisent l'utilisation sans la moindre idée des conséquences qu'ils peuvent engendrer.

Vous avez l'impression que les néonicotinoïdes ont été interdits par l'Union européenne ? Détrompez-vous ! En réalité, l'utilisation de quelques-uns de ces pesticides a été suspendue pour deux ans et seulement à certaines fins. En écoutant les législateurs, vous allez croire que seules les abeilles sont susceptibles d'être affectées et peuvent être tuées en visitant les fleurs des plantes dont les semences ont été enrobées.

Mais les nicotinoïdes sont aussi pulvérisés sur les feuilles d'une grande variété de plantes cultivées. Ils sont également dans les granules répartis sur les pâturages et les parcs, afin de tuer les insectes qui vivent dans le sol et mangent les racines de l'herbe. Ces applications, et bien d'autres, restent autorisées dans l'Union européenne, même si l'on n'en connaît la gravité des impacts.

... aux conséquences très inquiétantes, ...

Bien sûr, tous les néonicotinoïdes ne restent pas indéfiniment dans le sol. Certains se retrouvent dans les eaux souterraines ou dans les rivières. Et ils ne sont même pas classés parmi les substances qui doivent être surveillées en vertu de la directive-cadre sur l'eau de UE. Nous ne savons donc pas quelles concentrations il y en a dans l'eau que nous utilisons.

“ Une étude menée aux Pays-Bas montre que des eaux venant de zones horticoles sont fortement contaminées par des pesticides. ”

Une étude menée aux Pays-Bas montre que des eaux, venant de zones horticoles, sont fortement contaminées par des pesticides. La même étude montre que, même à des concentrations beaucoup plus faibles - ne dépassant

pas les limites fixées par l'UE -, les néonicotinoïdes qui entrent dans les systèmes fluviaux sont associés à une baisse de 70 % chez les invertébrés aquatiques. C'est une disparition importante dans la chaîne alimentaire.

... mortelles pour les oiseaux ...

Dans le cadre d'une étude d'impact des produits chimiques de la nicotine, appelés néonicotinoïdes, l'American Bird Conservancy (ABC) a appelé à une interdiction de leur utilisation comme traitement des semences et pour la suspension de toutes les demandes en attendant un examen indépendant des effets de ces produits sur les oiseaux, les invertébrés terrestres et aquatiques, et les autres animaux sauvages.

« Il est clair que ces produits chimiques ont le potentiel d'affecter toute la chaîne alimentaire. La persistance dans l'environnement des néonicotinoïdes, leur propension au ruissellement et à l'infiltration des eaux souterraines, et de leur mode d'action cumulative et largement irréversible dans les invertébrés, soulèvent des préoccupations importantes sur l'environnement. Un seul grain de maïs revêtu d'un néonicotinoïde peut tuer un oiseau. Même un petit grain de blé traité avec le plus ancien néonicotinoïde - appelé imidaclopride - peut empoisonner mortellement un oiseau. » a déclaré Cynthia Palmer d'ABC, l'une des principales organisations de conservation des oiseaux aux U.S.A.

... et bien d'autres espèces !

Dans un rapport de 100 pages pour ABC, M. Pierre Mineau, toxicologue de renommée mondiale, évalue le risque toxicologique pour les oiseaux et les systèmes aquatiques et effectue des comparaisons approfondies avec les anciens pesticides que les néonicotinoïdes ont remplacés. L'évaluation conclut que les néoni-

cotinoïdes sont mortels pour les oiseaux et les systèmes aquatiques dont ils dépendent.

Selon une nouvelle étude, les agrochimiques couramment utilisés (insecticides, fongicides et herbicides) tuent aussi les grenouilles lorsqu'ils sont pulvérisés sur les champs, même utilisés aux doses recommandées. Lors du test de sept produits chimiques sur les grenouilles communes européennes (*Rana temporaria*), les scientifiques ont constaté que tous étaient potentiellement mortels pour les amphibiens. En fait, deux fongicides ont anéanti toute la population de grenouilles à la dose recommandée.

Continuer le combat !

Il est difficile de trouver des produits de lutte antiparasitaire qui ne contiennent pas un ou plusieurs néonicotinoïdes. Bien que des scientifiques ont maintes fois signalé de graves préoccupations au sujet de la persistance, de la mobilité et de la toxicité des produits, des licences continuent d'être accordées permettant les produits chimiques qui seront utilisés pour une gamme toujours plus large de cultures et de sites d'utilisation non agricoles.

Le grand déclin des oiseaux, surtout dans les milieux agricoles, est attribué de plus en plus aux effets indirects des néonicotinoïdes diminuant leur base d'insectes. Les pertes d'oiseaux sont plus étroitement associées à l'intensité de l'utilisation des pesticides, et cet effet est plus fort que celui de la perte de l'habitat.

Inlassablement, il nous faut continuer le combat de Rachel Carson. ●

D'après Focusing On Wildlife.

La pollution des oiseaux marins !

Actuellement, 90% des oiseaux de mer absorbent du plastique et l'on estime qu'en 2050, tous seront atteints. C'est ce que révèle une nouvelle étude.

Michel David

« C'est choquant », dit Chris Wilcox, un chercheur de Commonwealth Scientific d'Australie. «Le nombre d'espèces et le nombre d'individus dans ces espèces, dans lesquels il est trouvé du plastique, augmente de 2 % chaque année».

Le plastique trouvé dans les oiseaux se compose de sacs, de capsules de bouteilles, de

fibres synthétiques de vêtements, etc... Les scientifiques suivent l'ingestion de plastiques par les oiseaux marins depuis des décennies. En 1960, le plastique a été trouvé dans l'estomac de moins de 5 %, mais en 1980, il avait grimpé à 80 %.

Selon Wilcox, la constatation la plus troublante



est le lien entre l'augmentation du taux de la fabrication de plastiques et l'augmentation du taux de saturation des oiseaux de mer par ces matériaux.

“ Les oiseaux de mer sont en voie d’extinction ”

« La production de plastique mondiale double tous les 11 ans », explique Wilcox. « Dans les 11 prochaines années, nous allons en fabriquer autant que tout le plastique produit depuis qu'il a été inventé ». L'ingestion de plastique par les oiseaux de mer va donc suivre cette progression.

De grands oiseaux, comme l'Albatros, sont fortement atteints parce qu'ils pêchent dans la partie supérieure de l'eau et, par inadvertance, prennent du plastique flottant à la surface. Pétrrels et Puffins, qui se nourrissent sur de vastes

étendues marines, contiennent également de grandes quantités de plastique dans leur estomac.

Les morceaux tranchants tuent les oiseaux en perforant leurs organes internes. Certains oiseaux mangent tellement de plastique qu'il reste peu de place dans leur intestin pour la nourriture, mettant ainsi leur santé en péril. Un oiseau examiné par la scientifique Denise Hardesty avait consommé 200 morceaux de plastique.

Une étude récente a révélé une baisse de 67 pour cent dans les populations d'oiseaux de mer entre 1950 et 2010.

« Les oiseaux de mer sont en voie d'extinction » explique Wilcox, « Le plastique est l'une des menaces auxquelles ils sont confrontés ».

Tiré d'un article publié par National Geographic du 2 septembre 2015. ●



Aux amateurs de pin's !

Bonne nouvelle pour vous et pour ceux qui seraient intéressés de commencer une nouvelle collection sympathique. Une série de 6 pin's est désormais disponible à notre boutique verte. C'est une bonne occasion de vous faire plaisir ou de compléter la série achetée auparavant.



Ecureuil



Hérisson



Merle



Pinson



Rouge-gorge



Verdier

Vous pouvez commander le ou les pin's par courriel (nadine.peleman@birdprotection.be) ou en versant la somme au CCP : BE43 0000 2965 3001 en n'oubliant pas de préciser en communication la ou les références des pin's souhaités. Le pin's est au prix de 1,50 € + 1,40 € de frais d'envoi (jusqu'à 6 pin's)

Un mois dans une des péninsules les plus sauvages du monde... Le Kamtchatka

Mi-juin 2013, après des mois de préparation, 5 amis et moi-même sommes partis pour un voyage d'un mois au Kamtchatka. Cette péninsule russe se trouve dans le Pacifique entre la mer d'Okhotsk et de Béring. Elle fut une zone militaire importante jusque dans la fin des années 80. Elle était alors interdite à tous, même aux russes. Actuellement, un peu plus de 300 000 personnes y vivent, surtout dans deux villes. Le reste de la péninsule est quasi inhabité. Ce qui en fait une des zones les plus sauvages du monde.

Texte : Corentin Rousseau et Photos : Tomas Willem

Le Kamtchatka est surtout connu pour ses volcans, classés à l'UNESCO, mais aussi pour sa nature préservée. C'est un lieu idéal pour ceux qui aiment l'aventure. Hélas, l'entrée en Russie n'est pas si aisée ; il faut prévoir quelques heures de travail administratif...

En effet, il faut un visa et pour obtenir celui-ci, il faut payer une agence de voyage russe pour fournir une description du parcours touristique à réaliser. Une fois sur place, il faut aussi se faire enregistrer auprès de l'Administration de la commune. Après tous ces tracas, nous avons pu enfin profiter du voyage.



La neige est éternelle dans certaines zones, même à faible altitude, ce qui ne facilite pas notre avancée.

Celui-ci était divisé en deux phases. Une première consistait à descendre en voilier durant deux jours vers le sud de la péninsule, être déposés sur la plage et remonter vers le nord

Des contacts avaient été pris, de Belgique, avec un skipper russe, pour savoir s'il était possible de voyager durant deux jours, avec lui, vers le sud en voilier. Une fois sur place, nous l'avons rencontré pour lui indiquer nos plans et sommes vite tombés d'accord. Notre départ a quand même été retardé de 2 heures car un sous-marin nucléaire russe sortait du port militaire situé non-loin...

“ Le Kamtchatka est surtout connu pour ses volcans, classés à l'UNESCO, mais aussi pour sa nature préservée ! ”

à pied pendant 8 jours. La deuxième phase visait à explorer à pied la zone volcanique centrale de la péninsule, la plus active, pendant 9 jours. Il n'y avait bien sûr pas de magasin sur notre chemin ; nous étions donc en totale autonomie pendant ces deux phases. Nous portions tentes, nourritures, réchauds, vêtements, etc.



Le Kamtchatka est une péninsule à l'extrême est de la Russie.





Le Macareux huppé est une des espèces les plus communes sur la côte.

Ce voyage en voilier fut une fabuleuse expérience avec de magnifiques observations. Nous avons longé les côtes pour pouvoir observer les nombreux oiseaux marins. En effet, sur les falaises, des millions d'oiseaux nourrissaient leurs jeunes. Parmi eux de nombreux alcidés : des Macareux huppés et cornus mais aussi cinq espèces de Guillemots sans oublier les Goélands, Mouettes et Sternes. Tout ce petit monde attirait les prédateurs... Souvent,



Les Mouettes tridactyles, curieuses, approchent régulièrement le voilier.

au-dessus des falaises nichait le plus grand des Pygargues, le Pygargue de Steller, un énorme aigle endémique de la région !

Les mammifères marins étaient aussi bien présents. Nous avons eu la chance de croiser un groupe d'Orques en pleine chasse. Ils tournaient autour de rochers où se trouvait une colonie de Lions de mer de Steller en attendant qu'un d'eux aille à l'eau. Les Loutres de mer étaient aussi nombreuses ainsi que les Phoques. Parfois un Ours brun se baladait sur la plage à la recherche de nourriture.

Après les deux jours passés sur le bateau, nous avons débarqué sur une petite plage à une centaine de kilomètres de la zone habitée la plus proche... Une randonnée de 8 jours s'ensuivit donc. Il n'y avait pas de chemin, l'avancée était souvent difficile. Il fallait traverser de nombreux torrents. Dans certaines zones, les buissons étaient très nombreux et ne facilitaient pas le passage. Le soir venu nous avons, plusieurs fois, eu droit à beaucoup de réconfort... En effet, l'activité volcanique intense de la région fait jaillir du sol, à certains endroits, une eau chaude, parfois brûlante. Idéal pour se détendre après de nombreuses heures de marche ! Hélas, le



Un des Orques passe à quelques mètres du bateau pour nous observer avant de repartir en chasse.



Les Lions de mer de Steller restent sur leurs rochers attendant que les Orques s'éloignent.

beau temps n'était pas toujours au rendez-vous mais nous avons pu quand même observer de nombreuses espèces d'oiseaux dont de nombreux passereaux : les Bruants rustiques, auréoles, gris, des neiges, les Locustelles lancéolées et de Middendorfs, ... Les derniers jours, nous avons pu observer la très belle Calliope sibérienne : un passereau brunâtre avec une magnifique gorge couleur rubis. Sur certains rochers, au milieu des torrents, se tenait parfois un canard assez mimétique malgré son plumage bariolé : l'Arlequin plongeur.

Après cette longue marche, nous avons rejoint un chemin et la civilisation. Nous sommes alors restés 3 jours dans une auberge pour nous reposer et préparer notre randonnée suivante, cette fois plus au nord. Là où les volcans sont des plus actifs. D'ailleurs, début 2013, une coulée de lave avait détruit le chemin accédant à cette zone. Nous allons donc passer par une nouvelle piste.

Pour atteindre cette zone, il est possible de prendre un bus jusqu'au très isolé village de Kozyrevsk. Puis de louer les services d'un conducteur de camions tout-terrain. Ce que nous avons fait. Nous avons commencé cette deuxième partie du voyage, proche du volcan très actif : le Tolbachik. Les paysages sont pour le moins impressionnants, un désert de pierres, de cendres et de roches. Lors de notre première randonnée, nous croisons un camp de volcanologues. Ils nous expliquent qu'un des cratères est très actif. Intéressés, nous suivons des traces laissées dans la cendre. Hélas, le brouillard limite notre vue mais nous entendons bien les grondements venus des dessous de la terre. Après un kilomètre parcouru, nous arrivons au sommet du cratère, le sol tremble. Le temps est

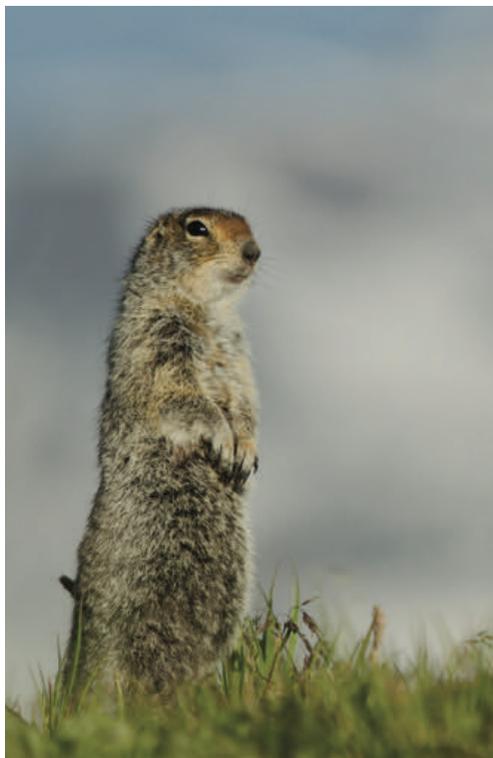


Le camion qui nous a permis de monter facilement près du sommet du volcan Tolbachik.

plus dégagé et nous pouvons voir la lave jaillir régulièrement devant nous, ce qui est plutôt impressionnant. Le vent tournait régulièrement amenant avec lui des gaz très irritants. Nous ne nous sommes donc pas attardés.

“ La plupart des paysages sont sans arbres. On y retrouve une flore alpine et certaines espèces de la toundra. ”

Après une journée et une nuit passées dans la zone très active, nous avons débuté notre deuxième randonnée. Celle-ci consistait à partir vers le nord jusqu'au pied du plus grand volcan de la péninsule, le Klyuchevskaya, culminant à 4 835 mètres d'altitude. Puis de partir vers l'est pour rejoindre un cabanon où nous avons don-



Dans les zones ouvertes de hautes altitudes, les sousliks sont très nombreux.



Le volcan Tolbachik est très actif.

né rendez-vous à notre ami camionneur 8 jours plus tard. Le temps fut superbe durant toute cette randonnée. Les paysages étaient à couper le souffle. En effet, dans cette zone, une dizaine de volcans sont présents, certains encore actifs, d'autres explosifs et enfin certains plus calmes. Tous ces phénomènes géologiques ont donné naissance à des paysages très variés. La plupart des paysages sont sans arbres. On y retrouve une flore alpine et certaines espèces de la toundra. Les Marmottes sont nombreuses ainsi que les Sousliks (petits écureuils terrestres). Les rapaces sont donc présents en nombre : Aigle royal, Pygargue à queue blanche, Faucon gerfaut (forme blanche), Buse pattue, etc. Il est à noter que la faune locale n'a jamais croisé d'homme. Une après-midi, nous observions un Renard roux à 200 mètres environ. Après un moment celui-ci nous repéra. Notre étonnement



Une ourse et ses deux oursons traversent le lit asséché d'un torrent.

fut grand quand le Renard se mit à courir droit vers nous pour observer de plus près ces fameux bipèdes ! Les Ours étaient aussi bien là et eux non plus pas du tout intimidés par notre présence. Mais heureusement, ils ne couraient pas vers nous... Nous les observions parfois creuser de grands trous pour déterrer leurs proies.

Les Ours du Kamtchatka (*Ursus arctos beringianus*) sont les plus grands d'Eurasie, ils peuvent atteindre un poids de 650 kg. Ils se nourrissent de plantes et baies, petits mammifères, mais aussi de Saumons, très nombreux à remonter les rivières de la péninsule dès la mi-juillet. Ces Ours sont souvent paisibles et n'attaquent pas l'homme. Par contre, dans certains cas, ils peuvent devenir dangereux. Un biologiste de la péninsule a analysé le comportement de chaque Ours qu'il a rencontré. Il en rencontra 1 250 fois en 7 ans, 270 fois l'Ours le détecta et dans deux cas l'Ours l'attaqua. Une fois une femelle avec des jeunes et une autre fois sans raison apparente. Il a survécu en faisant le mort; l'Ourse détruisit son sac à dos. Il faut donc être prudent quand on se déplace en forêt où, derrière chaque buisson, un Ours peut se cacher, ou pire un Ourson... Il est alors conseillé de se montrer quelque peu bruyant pour ne pas le surprendre.



Le Bruant lapon, rarement observé en Belgique, peut être vu aisément dans la péninsule.

Notre voyage se termina, par une très belle rencontre, avec un groupe de russes commençant leur randonnée et donc encore plein d'énergie. Ils ne parlaient pas français mais chantaient très bien plusieurs chansons de Joe Dassin. Mais ceci est une autre histoire... ●

Des chasseurs tuent des espèces protégées en danger d'extinction

Quatre Takahés du Sud (*Porphyrio hochstetteri*), une espèce d'oiseau endémique de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, ont été tués par des chasseurs, dans le sanctuaire de l'île de Motutapu, au large d'Auckland. Ils affirment les avoir tués par mégarde, les ayant confondus avec une autre espèce, le « Pukeko » qui est une sous-espèce de la Talève sultane (*Porphyrio melanotus*).

Figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, le Takahé avait longtemps été considéré comme disparu avant d'être redécouvert en 1948. Dans ce sanctuaire, il n'en reste plus que 300. Ils y sont menacés par les Pukekos qui, au nombre de 1.000, sont très agressifs vis-à-vis des Takahés en s'attaquant aux nids et aux œufs. Le service chargé de la protection de l'environnement avait décidé d'éliminer une partie des Pukekos et avait confié cette tâche à l'association locale des chasseurs. Soi-disant expérimentés, ces chasseurs avaient reçu les informations nécessaires pour différencier les deux espèces.

Le Takahé est pourtant au moins deux fois plus lourd que le Pukeko.



Le Pukeko.



Le Takahé.

Chez nous, ce genre de méprise des chasseurs ne peut se produire. C'est du moins ce qu'affirme le ministre de la Chasse. Nos supers chasseurs ne confondraient donc pas les espèces chassables et celles protégées, quand bien même elles seraient de même taille et coloration, et même par temps sombre et après le coucher du soleil !!!!! ●

Source AFP, le Monde.

106 organisations contre les shows de rapaces

Chez nos voisins du Nord, 106 organisations de protection de la nature, de l'environnement, du paysage ainsi que les groupes spécialisés dans la protection des rapaces ont demandé l'interdiction des shows d'oiseaux de proie et de hiboux.

Tout comme chez nous, les organisations néerlandaises considèrent que les oiseaux doivent être libres et qu'il y a suffisamment de possibilités aux Pays-Bas d'observer les rapaces dans la nature, que ce soit en centre ville ou à la campagne. Elles insistent sur la souffrance infligée aux oiseaux qui participent à ces spectacles. Outre l'atteinte au bien-être animal, elles dénoncent aussi le commerce et le trafic d'oiseaux liés à ces shows. L'élevage de ces oiseaux et la création d'espèces hybrides est une menace supplémentaire pour notre environnement, car de nombreux rapaces exotiques, hybrides ou non, s'échappent régulièrement dans la nature. Ainsi, selon le Groupe de travail Hiboux, en 2010, 28 Hiboux Grands-ducs se sont échappés au Pays-Bas.

Ces oiseaux échappés, poussés par la faim, se rapprochent des hommes et veulent parfois venir se poser sur les bras, les épaules ou la tête des gens. Ces derniers pensent à une attaque et sèment la panique dans tout le quartier. Plusieurs faits semblables ont été rapportés récemment dans les médias d'outre Moerdijk.

Elles dénoncent également le discours trompeur des pseudo-fauconniers qui, au nom de leur amour pour les oiseaux, racontent n'importe quoi et désinforment le public.



Ces 106 organisations demandent à la population de boycotter ces spectacles et aux autorités de les interdire. ●

Pour en savoir plus : <http://www.werkgroeproofvogels.nl>

Le diable de Tasmanie au secours de l'Australie ?

En Australie, on a joué longtemps avec le feu de l'introduction d'espèces animales. L'importation du Renard, du Lapin, de la Chèvre, du Chat, du Dromadaire, du Crapaud- buffle, pour ne citer que les plus connus, a été à chaque fois catastrophique. Ces espèces sont rapidement devenues invasives et ont menacé la faune et la flore locales.

D'un autre côté, les australiens, pour protéger leurs élevages, ont décimé les populations de prédateurs indigènes comme le Dingo (*Canis dingo*), reconnu à présent comme une espèce à part entière. Bref, un beau désordre écologique pour ne pas dire un beau gâchis. Pas étonnant que l'Australie soit devenue le pays où il y a le plus d'espèces de mammifères menacées d'extinction.

Mais les scientifiques ne sont pas à court de solutions. Daniel Hunter (il porte bien son nom) de

l'université de Nouvelle-Galles du Sud, plaide pour la réintroduction du Diable de Tasmanie (*Sarcophilus harrissi*) qui pourrait devenir le prédateur n°1 en haut de la chaîne alimentaire en remplacement du Dingo*.

« Nous suspectons que les diables aident au contrôle des populations de renards et de chats en les attaquant directement, eux et leurs petits, affirme l'un des auteurs de l'étude, Mike Letnic. En Tasmanie, nous avons des preuves que les chats modifient leurs déplacements et sont moins nombreux en présence de populations de diables ».



Mike Lehmann

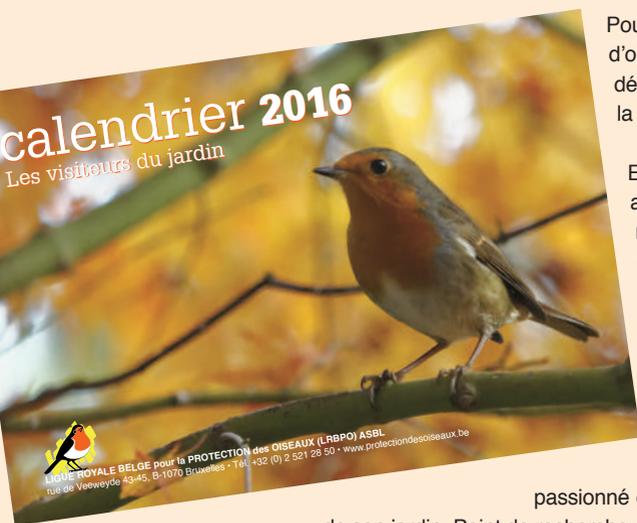
Le Diable de Tasmanie.

N'est-ce pas, une nouvelle fois, jouer avec le feu ? D'autant plus que le Diable de Tasmanie est fortement menacé dans son île d'origine. Outre les causes historiques habituelles avant sa protection en 1941 : primes à la destruction, chasse, empoisonnement, les menaces actuelles sont les pertes dues au trafic routier (estimation : annuellement 1 à 2 % de la population) et surtout l'inguérissable cancer de la bouche qui décime les populations. ●

*Source : Science et Avenir.

CALENDRIER & CARTES DE VŒUX 2016

Les visiteurs du jardin



Pour tout un chacun, le jardin est le premier poste d'observation de la nature. C'est là qu'enfant on découvre pour la première fois l'oiseau, l'insecte, la fleur...

En observant les oiseaux, on s'enrichit. On améliore notre vision du monde, on complète notre palette des couleurs et notre gamme des sons devient illimitée. On s'aperçoit que la beauté et le ravissement existent derrière notre maison.

Ce calendrier et ces cartes de vœux vous le rappelleront au fil des mois. Les photos présentées ici sont toutes d'Evelyne Josse.

Cette photographe amateur - dans le sens passionné du terme - nous montre les visiteurs habituels

de son jardin. Point de recherche de l'oiseau rare, uniquement le plus courant, le plus volant. Ces oiseaux, ces mammifères qui ont décidé simplement de vivre près de nous, avec nous.

Le souci constant de la photographe de rechercher le meilleur cadrage, la meilleure ambiance, la meilleure pose a, de suite, attiré notre attention lors de la sélection des clichés.

Nous espérons qu'il en sera de même pour vous.

Pour obtenir le calendrier 2016, il suffit de verser le montant de 13€ au compte BE 43 0000 2965 3001 avec la communication « calendrier 2016 » Il vous sera envoyé dès réception du paiement.

Pour obtenir les cartes de vœux 2016, il suffit de verser le montant de 8€ au compte BE 43 0000 2965 3001 avec la communication « cartes de vœux 2016 » elles vous seront envoyées dès réception du paiement.

Jean-Claude Beaumont
Président



Birdy, l'otarie du Mont Mosan

Nadège Pineau

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux combat toute maltraitance des animaux, particulièrement des animaux non domestiqués détenus en captivité, comme les rapaces. Mais d'autres espèces souffrent aussi de cette détention, comme l'a constaté l'ASBL Wolf Eyes. Dans une vidéo, Jean-Michel Stasse, président de cette ASBL et ancien soigneur repenté du Monde Sauvage d'Aywaille, nous présente le quotidien d'un des pensionnaires de ce zoo.

Le 22 juillet dernier, Monsieur Stasse, muni d'une caméra, a mené une enquête relative au respect du bien-être des pensionnaires du parc zoologique du Mont Mosan à Huy. Outre des wallabies, des suricates, ou encore des manchots, ce parc propose également des spectacles de chiens, perroquets et otaries. C'est sur l'une d'entre elle, Birdy, que Monsieur Stasse s'est particulièrement attardé. Sur une courte vidéo (1) on constate qu'une otarie fait la pause en plein soleil, alors que le public s'amasse pour obtenir une photographie auprès du pinnipède contre un billet de 5 euros.

Outre le manque d'ombre et la chaleur, l'animal se trouve dans un environnement extrêmement bruyant, au milieu du brouhaha du public et des cris et pleurs des enfants. Comme l'explique Maud Guillot dans son livre (2) « La présence de l'homme peut être une source importante de peur pour les animaux. Les visiteurs peuvent présenter des comportements effrayants (cris d'enfants, coups sur les vitres...). »

Durant la vidéo, Monsieur Stasse interpelle une des employées du parc sur cette pratique : « Si elle en a marre, elle part » lui répond-on. Assez pertinent, puisqu'au même moment, Birdy tente une échappée entre les jambes du public. Elle est rapidement rappelée à l'ordre par son soigneur et retourne à son poste...

Un parc zoologique doit-il vraiment revêtir la casquette d'un cirque, au mépris du bien-être animal, afin d'augmenter son chiffre d'affaires ? La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux estime que les animaux ne sont pas des clowns, et qu'à l'instar des cirques, tout spectacle d'animaux sauvages devrait être interdit.

Si vous souhaitez rencontrer ces grosses bêtes, il existe de meilleures solutions : sur la côte belge, à Nieuwpoort, vous pourrez facilement observer de la plage le phoque Veau marin. Voilà donc une belle alternative qui respecte les animaux. ●

SOURCE

1. <https://www.youtube.com/watch?v=a-pE8YNqMAII&feature=youtu.be>
2. Maud GUILLOT, Etude de l'importance de l'amélioration du bien-être animal en zoos par l'enrichissement du milieu et le « medical training ». Exemples de l'otarie, de l'éléphant et du tigre. Lyon. 2012. p.34-38.

Ils l'attendaient depuis des années...



Frank Vassen

Cigognes noires photographiées dans nos Ardennes.

Une équipe de naturalistes de la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (LPO) et les agents de l'Office National des Forêts (ONF), en redoublant leurs efforts de prospection, ont observé, pour la première fois, la nidification de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) dans les Vosges alsaciennes du nord. Fin juin, un nid avec trois oisillons d'une quinzaine de jours a été découvert. Il y avait déjà eu une tentative de reproduction en 1998 dans le massif vosgien. L'espèce avait disparu de la région depuis le premier quart du 19^{ème} Siècle, victime de la chasse et de la disparition de son habitat.

Tout comme en Wallonie, le retour de la Cigogne noire en Alsace représente un événement important, car les bonnes nouvelles dans

ce domaine sont assez rares. En effet, nos vieux massifs forestiers, qu'elle affectionne particulièrement, ont été morcelés, dégradés, exploités trop prématurément et perturbés par les activités de loisirs. Les zones humides, situées à proximité, où elle se nourrit, ont été de plus en plus rares. La Cigogne noire est très farouche et le fait qu'elle revienne est un signe que le milieu forestier s'est amélioré et que les conditions sont redevenues plus favorables.

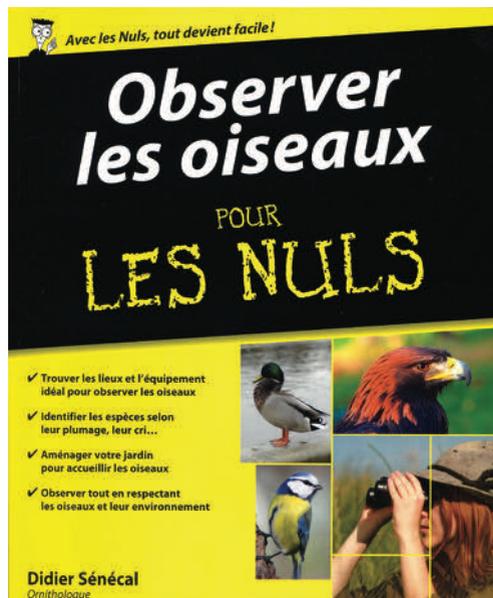
A ce sujet, la centième espèce d'oiseau, observée dans notre réserve de Jalna à Heuren-Famenne, le 3 juillet 2015, est une Cigogne noire. ●

Sources : AFP et LPO Alsace.

Pour les nuls...

Chers abonnés, loin de nous l'idée de prétendre que vous êtes nuls en ornithologie. Au contraire, nous croyons que vous êtes plutôt des spécialistes, si pas en ornithologie, au moins en amour

des oiseaux. Néanmoins, si dans votre entourage il y a des personnes ne sachant pas faire la différence entre un pinson et un moineau, et qui ont toujours voulu savoir tout sur les oiseaux, sans jamais oser le demander, voici un livre qui vient bien à point.



De l'observation des oiseaux dans le jardin, ou en forêt, à l'identification des espèces en fonction de leur couleur ou de leur cri, en passant par l'aménagement de votre balcon pour accueillir des oiseaux, et à l'équipement nécessaire pour être un bon ornithologue, vous trouverez tout ce qu'il y a à savoir dans les 294 pages d'« Observer les oiseaux pour les nuls ».

L'auteur : Didier Sénécal est bagueur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Il a effectué plusieurs dizaines de voyages ornithologiques sur les cinq continents. Il participe à plusieurs programmes nationaux et mène deux programmes de recherches personnelles sur la Chouette hulotte et l'Engoulevent d'Europe. ●

LU, VU, ET ENTENDU

OFFRE SPÉCIALE POUR LES MEMBRES DE LA LIGUE



Nous vous proposons :

Un nichoir Bonaire pour Mésange bleue
Le livre « Le petit guide ornitho » qui convient particulièrement aux débutants en ornithologie



Vous pouvez commander le pack nature en versant la somme 24 € au CCP : BE43 0000 2965 3001 en n'oubliant pas de préciser en communication le « pack membre ».



Jérôme Hallez
(Infographiste de la LRBPO)

Vous présente :

La Mésange bleue

Coincé entre la fenêtre et le volet, j'ai trouvé un petit oiseau. Il ne bougeait pas, j'ai pu l'observer à mon aise de très près. Il était de toutes les couleurs: du bleu, du blanc, du noir, du jaune olive, du jaune vif. Ce petit oiseau me semblait être un oiseau exotique échappé d'une cage tant il était coloré. Un ami présent me dit qu'il s'agissait d'une Mésange bleue, un oiseau bien de chez nous.

Je n'en croyais pas mes yeux, nous avons chez nous de si belles créatures au regard si doux. D'après cet ami, en cherchant un endroit pour nicher elle s'était introduite dans le volet. Nous l'avons de suite relâchée.

C'était il y a bien longtemps, avant que je sois engagé par la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux en tant que graphiste. Depuis, mes connaissances en ornithologie ont progressé, activité professionnelle oblige.

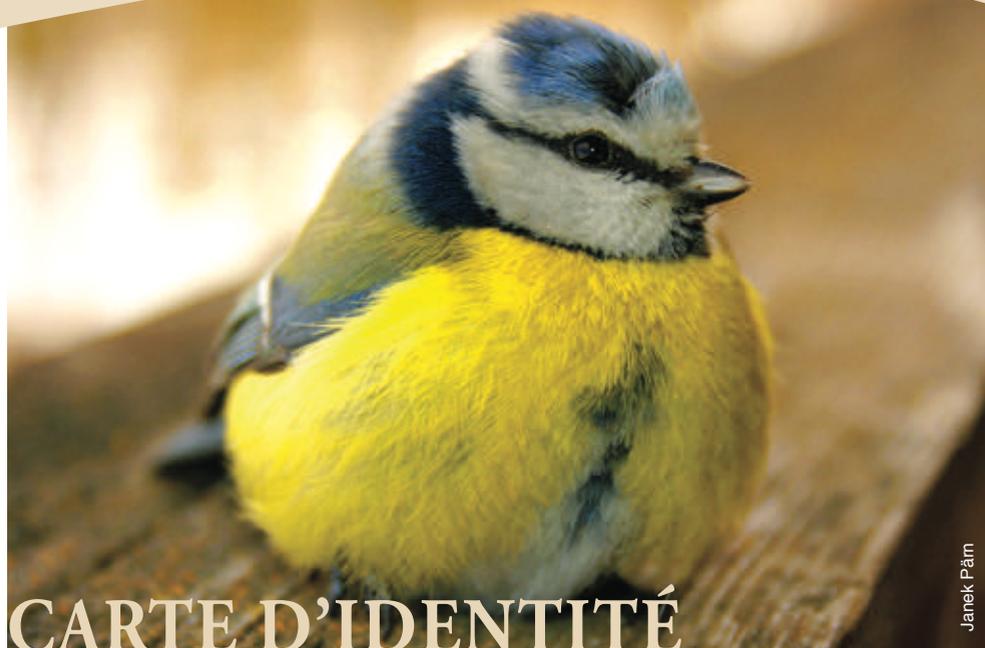
Mais je ne compte pas devenir un ornithologue chevronné ; de par mon métier de graphiste, ce qui m'intéresse, c'est la beauté de l'oiseau, ses lignes, ses couleurs, ses nuances, ses dégradés,

ses proportions. Chez l'oiseau il n'y a jamais de faute de goût. Un oiseau est toujours beau.

En ce qui concerne notre Mésange bleue, c'est une vraie œuvre d'art ambulante, bien plus belle que toutes les toiles des impressionnistes réunies. La tête blanche avec une petite calotte bleu clair donne à notre oiseau un air de douceur incroyable. Elle est soulignée par un trait noir, qui mène le regard du bec vers les yeux, puis vers la nuque, pour souligner les points forts de la tête. Un autre trait noir souligne le cou comme si c'était un joint pour marquer la rotation. Ces traits noirs nous entraînent tous vers la nuque pour accentuer l'aérodynamisme de l'oiseau. La nuque est d'un bleu légèrement plus foncé. Les plumes du dos sont olivâtres tandis que celles des ailes sont bleues. Mais le plus spectaculaire, c'est la poitrine d'un jaune rutilant qui est la couleur exactement complémentaire du bleu de la calotte. Si vous mélangez le bleu et le jaune de la Mésange vous obtiendrez le vert olive du dos. Autant le bleu paraît froid, autant le jaune est chaud. Cet équilibre de tons, ce graphisme simple, cette parfaite répartition des couleurs font, de cet oiseau, une œuvre d'art volante qui me touche particulièrement. ●



Luc Viatour



Janeek Päm

CARTE D'IDENTITÉ

Mésange bleue

Nom latin : *Parus caeruleus*

Taille : 11,5 cm

Cri : La mésange bleue zinzinule ou zinzibule.

Plumage : Plus petite que la mésange charbonnière, elle s'en distingue par sa calotte, son dos et le dessus de sa queue bleus.

Habitat : La Mésange bleue est l'une des espèces les plus communes chez nous, visitant nos jardins, même en pleine ville, attirée par le déplacement de nichoirs sélectifs ou de mangeoires en période hivernale.

Régime alimentaire : Elle se nourrit essentiellement d'insectes et l'hiver arrivé, elle apprécie les baies et les graines mises à sa disposition dans les jardins.

Site de nidification : La mésange bleue est cavernicole, c'est-à-dire qu'elle construit son nid dans un trou d'arbre ou dans un nichoir.

Reproduction : Elle niche d'avril à juillet. Elle dépose de 9 à 13 œufs dans le lit de mousse. Seule la femelle couve tandis que le mâle ramène la pitance.

Répartition : L'espèce se reproduit dans toute l'Europe sauf dans le nord de la Scandinavie. On peut la retrouver dans tous les types d'habitat à l'exception des forêts résineuses

Statut de protection : La Mésange bleue est totalement protégée. Il est donc interdit de la capturer, de la mutiler ou de la perturber.

Menaces : L'espèce est commune et répandue, néanmoins, la destruction des habitats forestiers, l'utilisation d'insecticides et les hivers plus froids sont des menaces pour notre petite mésange.

Le point sur les boules de graisse ?

À l'approche de la saison hivernale, plusieurs de nos membres nous questionnent sur la manière et la période idéale pour nourrir les oiseaux des jardins tels que les mésanges, sittelles, pics, verdiers, moineaux, ...

Ludivine Janssens

En effet, l'hiver est une saison délicate pour notre avifaune : les conditions climatiques sont plus difficiles, le gel et la neige font obstacle à la nourriture et le temps d'ensoleillement diminue.

L'initiative de disposer des boules de graisse en des endroits stratégiques de nos jardins permet donc de donner un petit « coup de pouce » à nos amis ailés.

Attention cependant : toutes les boules de graisse disponibles dans le commerce ne pos-

sèdent pas les mêmes vertus et la gent ailée est plutôt difficile... En fonction de leur qualité et de leur composition, certaines boules de graisse seront ainsi prisées, d'autres délaissées.

L'année dernière, la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux a réalisé une petite expérience en période hivernale, du 1^{er} décembre au 28 février. Celle-ci consistait à choisir plusieurs boules de graisse disponibles dans le commerce et de comparer leur composition ainsi que leur succès auprès de nos oiseaux des jardins.





Robert Henno

vers le 20 janvier. Le pire restait cependant à venir, lorsqu'une personne nous a informés que les boules qu'elle avait achetées étaient constituées de sable et de colle ! Enfin, Nous avons préféré écarter une boule de graisse de la marque Carrefour car celle-ci n'avait aucune information sur sa composition.

La deuxième étape consista à installer les boules de graisse dans cinq jardins de différentes tailles et de milieux différents : deux jardins ruraux d'une taille d'environ 12 ares, deux jardins semi-urbains d'environ 20 ares et un jardin urbain d'environ 1 are.

Dans chaque jardin, 15 boules de graisse de différentes marques ont été disposées au même moment et au même endroit. Les semaines suivantes, l'évolution du volume des boules de graisse était régulièrement relevée. Lorsque l'une des boules de graisse avait été totalement consommée, une deuxième boule de la même marque était aussi installée au même endroit.

Au bout de trois mois, notre expérience a permis d'obtenir des résultats intéressants.

La première étape de l'expérience fut de relever la composition des boules de graisse des différentes marques. Déjà, plusieurs constatations se sont imposées, nous interpellant. Tout d'abord, nous avons pu observer que certaines boules étaient constituées de suif, c'est-à-dire un produit obtenu par la fonte de graisse de moutons ou de bœuf. Ensuite, nous nous sommes rendus compte que deux marques, Benelux qualité et Canailou étaient composées de farine afin sans doute d'augmenter le poids de la boule. Dans la boule Benelux qualité, s'y trouvaient aussi des antioxydants de type E311 (Gallate d'octyle), qui préviennent le rancissement, et pourtant, les deuxièmes boules de cette marque, mises début janvier, ont pourri



Robert Henno



Premièrement, nous avons constaté que les boules de graisse les plus prisées par nos oiseaux des jardins étaient les boules sans filet de chez Chunky Dumplings et de chez Vivara. Ce succès n'est pas étonnant, puisque ces dernières étaient constituées de graisse non usée, de graines de tournesol et d'arachides. Ensuite, les boules avec filets et ayant dans leur composition de la graisse, des graines diverses, des céréales, étaient aussi appréciées des oiseaux. Nous avons pu remarquer que les boules de graisse constituées d'huile sont moins goûtées. Enfin, les boules de graisse comprenant dans leur composition des antioxydants, de la farine ou du sable, n'ont, quant à elles, pas été touchées.

Deuxièmement, lorsque les oiseaux comprenaient qu'il y avait de la nourriture qu'il appréciaient, ils revenaient plus rapidement à l'endroit. En ef-

fet, dans chacun des jardins concernés, lorsque la première boule de graisse était mangée, la deuxième était beaucoup plus vite consommée. Tout comme pour la santé de l'homme, l'excès de graisse animale est néfaste pour la santé des oiseaux. Vu les problèmes de composition des boules de graisse, de la souvent mauvaise conservation de ces produits dans des magasins chauffés, vu le résultat de notre enquête, on favorisera plutôt une nourriture naturelle, c'est-à-dire des graines, uniquement des graines. Le tournesol et l'arachide, ainsi que d'autres graines, sont très appréciés des oiseaux. Ces graines contiennent tout ce qui est nécessaire à leur survie. Nous vous conseillons aussi de favoriser la nourriture naturelle en installant, dans votre jardin, des arbustes à baies dont la fructification est tardive, comme l'aubépine, le houx, le lierre ou l'églantier.

Si, néanmoins, vous voulez utiliser des boules de graisse vérifiez attentivement leur composition et leurs conditions de stockage. Évitez les filets (ou enlevez les filets lors du placement des boules) et mettez-les dans la mangeoire, munie d'un toit, pour qu'elles soient à l'abri de la pluie. Enfin on installera ces boules uniquement pendant les périodes où la température est négative. ●

| BIEN | SATISFAISANT | INSATISFAISANT | A REJETER |
|------------------|--------------|----------------|-----------------|
| Chunky Dumplings | Feedball | Tom&co | Carrefour |
| Vivara | Happy Nature | Vadigran | Benelux qualité |
| | Benelux | Birdlife | Canailou |
| | | Oh Green | |
| | | Vitakraft | |
| | | Aveve | |
| | | Vetbollen | |
| | | Savebird | |



Legs en duo,

une formule particulièrement intéressante !

Faire un legs en duo, c'est aider la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux tout en augmentant l'héritage de vos proches.

L'article 64, alinéa 2 du Code des droits de succession indique que l'on peut faire un legs à une ou plusieurs personnes en stipulant que les droits de succession s'y rapportant seront à la charge d'un ou plusieurs autres héritiers ou légataires.

Vous pouvez donc léguer par testament une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes et le solde à une association agréée, comme la Ligue, qui devra, elle, payer la totalité des droits de succession. L'avantage se situe dans la différence du taux des droits de succession appliqué aux personnes physiques et aux associations agréées qui bénéficient de droits réduits.

Cette formule est particulièrement intéressante si vous n'avez que des parents éloignés.



Pour tous renseignements : la LRBPO 02 521 28 50 ou votre notaire.
Une copie de votre testament peut idéalement être envoyée à notre association.

Savoir vivre avec les prédateurs !

«Vivre avec les prédateurs», c'était le titre d'une série de fiches éditées naguère par l'association française : le Rassemblement des Opposants à la Chasse (ROC). Dirigé surtout contre les chasseurs qui ne supportent pas les prédateurs, autres qu'eux-mêmes, ces fiches expliquaient le rôle bénéfique de ces animaux dans l'écosystème et dans la biodiversité.

Jean-Claude Beaumont.

Le problème français est différent du nôtre puisque tous nos petits carnivores sont protégés. En France, à part la Genette, la Loutre, le Vison, le Loup, le Chat sauvage, le Lynx et l'Ours, tous les autres sont déclarés nuisibles et peuvent être allègrement détruits : l'Hermine,

La Belette

Commençons par le plus petit carnivore d'Europe : la Belette (*Mustela nivalis*). Elle mesure en moyenne 20 cm, et la queue 4 à 6,5 cm, et elle pèse moins d'une centaine de grammes. Son pelage est brun roux sur le dessus et blanc en dessous. Son cri est aigu ; elle s'en sert pour donner l'alarme ou pour intimider son adversaire. Elle niche dans les tas de pierres, de bois, sous les souches d'arbres ou dans une meule de foin. Son activité est autant diurne que nocturne. Elle a besoin, pour sur-

“ Le problème français est différent du nôtre puisque tous nos petits carnivores sont protégés ”

la Fouine, la Martre, le Blaireau, la Belette, le Renard et le Putois. Ces derniers, bien que protégés chez nous, n'ont pas toujours bonne presse. Chez les chasseurs bien sûr mais aussi chez les gens, pas toujours bien informés, qui sont parfois confrontés à des problèmes domestiques dus, à tort ou à raison, à ces petits prédateurs. Rappelons, si besoin est, que le premier prédateur sur cette terre (j'ose écrire « prédateurissime ») : c'est l'Homme.



La Belette

vivre, de manger un tiers de son poids quotidiennement. Elle peut entrer dans des trous pas plus gros qu'une pièce de 2 €. Son régime alimentaire est constitué essentiellement de campagnols et de mulots, ce qui la classe dans les animaux très utiles pour l'agriculture, surtout en période de prolifération de ces rongeurs. La Belette ne présente aucun problème pour l'homme, ni dans les basses-cours ni pour les espèces dites « gibiers ». Il faut insister sur la petite taille de la Belette, car les gens s'imaginent que c'est un assez gros animal. C'est pourquoi, malheureusement, certains gardes-chasse piègent encore ce petit mammifère à l'aide de belettières. Autre point positif de l'espèce : c'est le seul carnivore sauvage à pouvoir survivre dans les grandes plaines céréalières. C'est dans ces plaines que se produisent les plus redoutables pullulations de campagnols et où la Belette a son rôle de régulateur à jouer. Finalement elle est très utile et participe pleinement à l'équilibre écologique.



L'Hermine

L'Hermine

L'Hermine (*Mustela erminea*) est plus grande que la Belette. Elle mesure 30 à 42 cm et la queue de 10 à 12 cm. Son poids varie entre 100 et 300 grammes. Sa caractéristique la plus originale est sa livrée. Son pelage est brun clair dessus et blanchâtre dessous ; il vire entièrement au blanc en hiver, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire toute l'année. Question cri, l'Hermine n'est pas loquace. Son habitat se situe aussi bien en forêt qu'à la campagne, et on la voit très rarement à découvert. Elle passe son temps à explorer toutes les cavités, galeries, terriers, tas de pierres en suivant les haies, les fossés, les murs, les berges et les lisières. L'Hermine se nourrit principalement de petits rongeurs : campagnols terrestres, rats d'eau, mulots. Contrairement aux idées reçues, colportées principalement par les chasseurs et consorts, l'Hermine ne boit pas le

sang de ses proies, ce n'est pas un vampire, un monstre assoiffé de sang. Cette légende s'applique aussi à la Belette et à la Fouine. Selon bon nombre de revues de chasse françaises, l'attaque de Lièvres par l'Hermine serait monnaie courante. Bien que très rares, ces attaques ne concernent que les jeunes lièvres en mauvais état ou malades. En conclusion l'Hermine n'est pas une menace pour l'homme et ses activités, elle joue un rôle important dans la régulation des micro-mammifères. A ce titre elle mérite toute notre admiration.

Le Putois

Prédateur de taille moyenne, le Putois (*Putorius putorius*) mesure jusqu'à 60 cm, la queue de 13 à 19 cm comprise, pour un poids de 1 à 1,5 kg. Son pelage, très caractéristique, est constitué d'une bourre beige ou jaunâtre couverte de longs poils raides, noirs et luisants, de



Malene Thyssen

Le Putois

densité faible, appelés «jarres». Le menton, les côtés du museau, le dessus des yeux et le bord des oreilles sont blancs. Ils forment le masque caractéristique du Putois, très facile à reconnaître. Son cri est varié ; il va du son bref et aigu au miaulement en passant par le grondement et le gloussement. Pris dans un piège, ou blessé par un coup de fusil, sous l'effet de la douleur, il libère le contenu de ses glandes anales à forte odeur musquée, ce qui lui a valu le sobriquet de puant chez les chasseurs et les piégeurs. On le rencontre dans tous les biotopes. Il affectionne la proximité de l'eau et les zones habitées, surtout en hiver. C'est un animal discret et silencieux qui est très difficile à observer sur le terrain. Il est souvent accusé de causer des dégâts dans les clapiers et dans les poulaillers vétustes (grillage troué, abris mal fermés...) Mais n'oublions pas que le plus grand prédateur des petits élevages est le rat surmulot. Justement, le Putois est un des rares carnassiers à s'attaquer au redoutable rat surmulot. Il s'attaque aussi au rat musqué qui est une espèce exotique invasive. Rien que pour cela, il mérite toutes nos félicitations. Sinon, le Putois mange un peu de tout, rongeurs, taupes, musaraignes, grenouilles, insectes et fruits. Malheureusement, à cause du piégeage, de la disparition des milieux humides, du trafic

routier, des rodenticides, on constate le déclin généralisé du Putois en Europe.

La Fouine

La Fouine (*Martes foina*) pèse entre 1,3 kg et 2,3 kg et mesure environ 45 cm. Elle vit dans les campagnes au contact de l'Homme. On la trouve aussi bien dans les villages qu'en ville où elle affectionne les granges et les greniers. Sa vie est essentiellement nocturne ; c'est une excellente grimpeuse. Elle se déplace par petits bonds, le dos voûté, la queue horizontale. Elle trahit sa présence dans les greniers lors du rut, et lors de la sortie des jeunes, par des



Jean-François Neu

La Fouine

Martre ou Fouine ?

Les deux prédateurs suivants sont assez difficiles à distinguer l'un de l'autre. Les critères de reconnaissance entre les deux espèces sont aléatoires. Il s'agit de la Martre et de la Fouine.

La Martre

Pelage : carrément brun.

Bavette : jaune, triangulaire, ponctuée de taches brunes, non divisée.

Truffe : noire ou noirâtre.



La Fouine

Pelage : brun gris tirant vers le « café au lait ».

Bavette : blanche, divisée en deux parties qui s'étendent le long des pattes.

Truffe : rose grisâtre.

Dessin de Bernard Duhem, édité en carte postale par la LRBPO en 1997.



La Martre des pins

Daniel Ahqvist

sarabandes bruyantes. En hiver, elle se nourrit de petits mammifère (souris, rats, musaraignes, campagnols...) et d'oiseaux (pigeons, passereaux...). En été elle devient nettement frugivore (cerises, mirabelles, pommes, poires...) et un peu insectivore (courtilières...). Malheureusement, il lui arrive de rentrer dans des poulaillers, des clapiers, des pigeonniers lorsque ceux-ci sont mal fermés, vétustes, défectueux. Une fois sur les lieux, la vue d'une ou plusieurs proies vivantes entraîne chez la Fouine, un comportement de prédation irrésistible, instinctif. Elle ne s'arrêtera que quand toutes les proies seront immobiles. La seule solution : des installations hermétiquement fermées, et faire rentrer les poules avant le coucher du soleil et les faire sortir après son lever. Il y a aussi la solution de badigeonner les cloisons extérieures avec un répulsif : pétrole, carbolineum, parfum de basse qualité, goudron d'os.... La Fouine aime aussi se réfugier sous les capots des voitures où elle trouve une température agréable et où il lui arrive de grignoter les câbles de certaines marques. Il existe des répulsifs sonores. Mais au total, le bilan est positif car elle joue un rôle important dans la limitation des souris et des rats. Souvent, sa simple présence suffit à éloigner ces hôtes indésirables.

La Martre des pins

La Martre des pins (*Martes martes*) est pratiquement de la même grandeur que la Fouine et pèse de 1kg à 1,8kg voire 2 kg pour les gros mâles. C'est un animal spécifiquement forestier. En Belgique, on la trouve au sud de sillon Sambre & Meuse. En période d'accouplement, sa voix rappelle celle du chat. En autre temps, elle gronde et siffle. Essentiellement crépusculaire et nocturne, elle préférerait les forêts de conifères et les forêts mixtes, plantées surtout d'épicéas, où se trouve l'Écureuil roux, sa proie préférée. Elle exerce sa prédation aussi bien

sur les petits rongeurs (80 % de son régime alimentaire) : Mulots, Campagnols roussâtres et agrestes, Musaraignes, Lérots, Loirs, Muscardins, oisillons... En été et en automne, elle consomme une quantité impressionnante de fruits et de baies (70 % de son régime alimentaire) comme l'attestent les noyaux de merises que l'on trouve en quantité dans ses laissées. La Martre ne commet aucun dégât dans les poulaillers, par contre elle a un rôle essentiel dans l'écosystème et l'équilibre forestier. Autrefois, elle était pourchassée pour sa fourrure et pour l'utilisation de ses poils pour la fabrication des pinceaux des artistes peintres.

Le Blaireau

Passons aux prédateurs encore plus grands. Le Blaireau (*Meles meles*), de 70 cm à 1 m de long pèse entre 15 et 20 kg. Dos et flancs gris (mélange de poils blancs et noirs), ventre noir, tête blanche rayée de deux bandes noires ou tête noire rayée de trois larges bandes blanches, c'est selon, font qu'on ne peut le confondre avec aucune autre espèce. Ses pattes sont munies de puissantes griffes, c'est un fouisseur. Les Blaireaux vivent en communauté dans de grands terriers constitués



Le Blaireau

de plusieurs chambres et situés en bordure de champs ou de prairies, dans des haies, des talus, des bosquets ou des petits massifs boisés. Presque exclusivement nocturne, il se nourrit de tout ce qu'il trouve : petits rongeurs qu'il déterre, escargots, insectes : vers blancs de hannetons, nids de guêpes et de bourdons et surtout des géotrupes (bousiers), des vers de terre (jusque 100kg par an), des crapauds, des grenouilles, des lézards, des serpents, des champignons et aussi des céréales comme le maïs. Fin des années septante, il a presque été exterminé, à cause des gazages de ses terriers, qui visaient les renards, pour lutter contre la rage. Actuellement, les populations augmentent et redeviennent plus ou moins normales. Une autre menace est apparue récemment : les dégâts aux cultures, surtout de maïs. Dégâts relatifs souvent causés par les sangliers ou le bétail des prairies voisines. Le paiement des primes étant plus rapide par l'Administration que par les chasseurs, les fermiers préféreraient que soit accusé le blaireau plutôt que le sanglier. Il a fallu un article dans l'Homme & l'Oiseau pour que l'Administration prenne conscience du problème. La situation est redevenue normale et beaucoup plus acceptable pour les finances publiques. Le Blaireau est l'un des fleurons de notre patrimoine naturel. Il joue un rôle prépondérant dans l'équilibre des écosystèmes, et sa vie en communauté est un modèle du genre.

Le Chat forestier

Avec le Chat forestier ou sylvestre (*Felis sylvestris*) souvent appelé Chat sauvage, nous quittons la famille des mustélidés (toutes les espèces précédentes) pour rejoindre la famille des félidés. Il n'a rien à voir avec notre chat domestique, redevenu sauvage ou non, bien que, parfois, la ressemblance est troublante, d'autant plus qu'il peut s'hybrider avec ce dernier. De 6 à 8 kg pour un gros mâle, il mesure

de 73 cm à 1 m de long, queue comprise. Son aspect change d'une saison à l'autre. Le pelage est plus sombre en hiver et plus clair en été ; il est rayé gris clair et foncé ou roux clair et foncé suivant les saisons. Il est très difficile de le différencier d'un chat domestique tigré. Les anneaux sur la queue ne sont absolument pas un critère de reconnaissance. L'espèce est présente au sud du sillon Sambre et Meuse en nombre assez restreint. Il habite les massifs forestiers riches en sous-bois, les friches, les lisières buissonneuses, les taillis. Il ronronne et miaule comme nos matous. Extrêmement discret, il chasse au crépuscule et à l'aube. Là où il n'est pas dérangé, il peut circuler la journée. Il chasse à terre et se nourrit essentiellement de micro-mammifères. Il mange très peu d'oiseaux. Le Chat forestier, bien que protégé, peut être confondu avec le chat domestique et tiré par les chasseurs. Il n'y a pas si longtemps que cela, ces derniers revendiquaient l'autorisation de tuer les chats domestiques dans la



Le Chat forestier

Luc Viatour



Fabien Gagnon

Le Renard roux

nature. A cause de la confusion possible avec le Chat forestier et à cause de la forte réaction des Sociétés de Protection Animale, cette autorisation ne leur a pas été accordée.

Le Renard roux

Inutile de présenter le Renard roux (*Vulpes vulpes*). Tout le monde le connaît, même les citadins. Ce membre de la famille des canidés est notre plus grand prédateur. Il mesure en moyenne 1m25, queue de 32 à 52 cm comprise. Il pèse entre 3 et 10 kg suivant les saisons et la nourriture disponible. Il est roux sur tout le corps, à part le ventre, le museau, la poitrine, l'intérieur des pattes et le bout de la queue qui sont blancs. Il vit partout où il trouve de la nourriture : dans les forêts, les campagnes, les villages, les sites industriels et les villes. Il émet des jappements clairs et répétés assez impressionnants. Bien que nocturne, il arrive souvent de pouvoir l'observer le jour. Il mange de tout, une nourriture naturelle à la campagne : campagnols, mulots, souris (6 à 10.000 petits rongeurs par an), lapins, volaille, fruits, insectes ... et une nourriture artificielle à la ville : contenu des poubelles, croquettes pour les chats et pâtée pour les chiens, déchets sur les composts etc... Le titre de cet article « Savoir vivre avec les prédateurs » s'applique particulièrement à cette espèce. Les chasseurs dé-

testent ce soi-disant concurrent et le tuent en quantité ; les éleveurs de poules le craignent ; ceux qui ne l'aiment pas l'affublent, à tort, de tous les maux et de toutes les maladies. Par contre, il a un capital sympathie important chez beaucoup de personnes et particulièrement chez les citadins. Outre son rôle prépondérant dans les équilibres écologiques, son rôle de nettoyeur de nos villes, c'est toujours un émerveillement de le rencontrer au coin d'un bois ou de l'apercevoir dans son jardin.

N'oublions pas les chiens errants et nos chats domestiques qui sont aussi de grands prédateurs. Mais leur rôle est plutôt destructeur. Ils participent activement au déséquilibre écologique. A nous de limiter leur nombre et de ne plus les abandonner.

Voilà notre liste est terminée, peut-être provisoirement, car paraît-il, on attend le retour des grands prédateurs. Loups et lynx sont à nos portes. Mais c'est une autre histoire. ●

SOURCE

Dossier « Nuisibles », *L'Épine Noire des Ardennes, Boult-aux-bois - 08240 Buzancy.*

« *Vivre avec les prédateurs* », Serge Boutinot, *Rassemblement des Opposants à la Chasse (R.O.C.), Paris.*



Vos dons font la Différence !

Aidez-nous à les aider ! **Les soigner dans nos Centres de Revalidation**

Aider les oiseaux, c'est les soigner quand ils sont blessés ou malades, et les relâcher dans les meilleures conditions de survie. Nos Centres de Revalidation pour la faune sauvage ont accueilli, l'année passée, plus de dix mille oiseaux.

Cela nécessite des frais importants d'installations, de vétérinaires, de médicaments, de nourriture... C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

merci

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux vous remercie pour tout ce que vous faites pour la nature.



Vos dons peuvent être versés au CCP n° 000-0296530-01 de la LRBPO, rue de Veeweyde, 43 - 1070 Bruxelles en mentionnant : « Don Centres de Revalidation ».

Des orphelins au CROH d'Anderlecht

Voici un groupe de patients bien particuliers que nous avons reçus à notre centre de réhabilitation de Bruxelles ce 23 juin dernier. Lors d'une promenade le sauveteur s'est retrouvé sous une pluie.... d'écureuils !

Nadège Pineau



C'est après un gros coup de vent que le nid a été détruit, et les petits, âgés seulement d'une vingtaine de jours, sont tombés de leur branche les uns après les autres.

Pauvres orphelins livrés à eux-mêmes, c'est donc un excellent réflexe qu'a eu cette personne en transférant les jeunes directement vers un centre de réhabilitation pour la faune sauvage. Après quelques semaines de « biberonnage », et un sevrage réussi, les petits ont grandi selon un processus de réhabilitation afin de leur donner un maximum de chances pour leur future vie sauvage.

Encore quelques semaines et ceux-ci pourront intégrer un milieu forestier, dans l'une des réserves naturelles de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

Sans l'intervention de ce monsieur, les jeunes seraient morts. Merci donc à vous tous, qui agissez face à la détresse, qui nous aidez quotidiennement.

Si vous souhaitez continuer à nous aider, n'hésitez pas à faire un don à notre association via le numéro de compte BE43 0000 2965 3001. ●

Centres de revalidation pour la faune sauvage



Les Centres de Revalidation pour la faune sauvage englobent les CROH*, les CREAVES*, les VOC*. Ils sont équipés pour prendre en charge les oiseaux et les animaux sauvages, en détresse. Ils détiennent toutes les autorisations requises pour accueillir, soigner et revalider les espèces protégées.

La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO) gère le seul centre de la Région bruxelloise, elle coordonne et aide les autres centres afin de maximaliser les chances de réinsertion dans la nature des animaux recueillis.

* CROH : Centre de Revalidation pour Oiseaux Handicapés (Bruxelles)

CREAVES : Centre de Revalidation pour les Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage (Wallonie)

VOC : VogelOpvangCentrum (Flandre)

Numéro général d'appel des Centres de revalidation
Tél. 02 521 28 50 • protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION BRUXELLOISE

- 1 LRBPO, rue de Veeweyde 43 - 1070 Anderlecht
Tél. : 02 521 28 50 • GSM : 0496 261 377
protection.oiseaux@birdprotection.be

RÉGION WALLONNE

Province du Brabant Wallon

- 2 Birds Bay A.S.B.L - Allée Bois des Rêves
Domaine provincial du Bois des Rêves
1340 Ottignies-LLN
GSM : 0495 311 421 • 0498 501 421 (de 9h à 20h)

- 3 L'Arche, allée du Traynoy 14 - 1470 Bousval
Tél. : 010 61 75 29

Province de Hainaut

- 4 CREAVES Templeuve, rue Estaffers 29A
7520 Templeuve (Tournai)
Tél. : 069 35 24 83

- 5 Clos de l'Olivier A.S.B.L, rue du Bourrelrier 21
7050 Masnuy-St-Jean (Jurbeise)
Tél. : 065 23 59 75 • GSM : 0475 92 38 11

- 6 L'Orée A.S.B.L, rue Basse 31
7911 Frasne-lez-Anvaing
Tél. : 069 86 61 38 • GSM : 0474 47 57 00

- 7 Pierre Patiny, (Ne recueille plus d'animaux)
6140 Fontaine-l'Évêque • Tél. : 071 52 33 53

- 8 Virelles-Nature A.S.B.L, rue du Lac 42
6461 Virelles (Chimay) • GSM : 0476 94 22 25

Province de Namur

- 9 Philippe Burgeon, chaussée de Nivelles 343
5020 Temploux • GSM : 0477 70 98 03

Province de Liège

- 10 Jany Crispeels, rue Maison Blanche 5
4217 Héron • GSM : 0475 96 00 94

- 11 Le Martinet A.S.B.L, rue Fond Marie 563
4910 Theux • GSM : 0496 76 83 55

- 12 Administration communale de S'Nicolas,
Teril du Gosson, rue Chantraîne 161
4420 S'Nicolas
Tél. : 042 34 66 53 • GSM : 0471 50 24 07

- 13 Aves - Ostkantone, Ländesgasse 4
4760 Murringen (Bullange)
Tél. : 080 64 25 66 • GSM : 0497 26 86 24

- 14 Les découvertes de comblain-au-pont A.S.B.L,
place Leblanc 13 - 4170 Comblain-au-pont
Tél. : 043 80 59 50

- 15 Annexe Masnuy-St-Jean, rue E.Permanne 7
4280 Wansin (Hannut)
Tél. : 019 63 44 01 • GSM : 0475 64 48 72

Province de Luxembourg

- 16 Alain Watrissant, rue Sonnetty 4 - 6700 Arlon
Tél. : 063 22 37 40 • GSM : 0498 23 07 38



17 Jeanine Denis, rue du Parc 24
6990 Hotton • GSM : 0479 58 59 53

RÉGION FLAMANDE

Province d'Anvers

- 18** Mieke De Wit, Boeyendaal 74
2270 Herenthout • Tél. : 014 51 40 41
- 19** Marcel Peeters, Floris Verbraekenlei 32
2930 Brasschaat
Tél. : 03 664 73 81 • GSM : 0473 48 48 97

Province de Brabant Flamand

- 20** Marc Van de Voorde, Boeksheide 51
1840 Malderen • Tél. : 052 33 64 10

Province de Flandre Occidentale

- 21** Claude Velter, Provinciaal Domein Raversijde,
642 Nieuwpoortsesteenweg - 8400 Oostende
Tél. : 059 80 67 66

Province de Flandre Orientale

- 22** Nick De Meulemeester, Liedermeersweg 14
9820 Merelbeke • Tél. : 09 230 46 46
- 23** Eddy De Koning, Kreek 52 - 9130 Kieldrecht
Tél. : 03 773 34 86 • GSM : 0472 36 51 03
- 24** Nancy Van Liefferinge, Filip Berleenge,
Hoge Buizemont 211 - 9500 Geraardsbergen
GSM : 0478 88 47 74 • 0475 25 40 75

Province de Limbourg

- 25** Sil Janssens, Industrieweg Zuid 2051
3660 Opglabbeek • Tél. : 089 85 49 06
- 26** Rudy Oyen, Strabroekweg 32
3550 Heusden-Zolder
Tél. : 011 43 70 89 • GSM : 0475 78 85 82

FRANCE

- 27** Groupement Ornithologique du Refuge Nord
Alsace (GORNA), Maison Forestière du Loosthal,
Route Départementale 134
F - 67330 Neuwiller-Les-Saverne
Tél. : 033 3 88 01 48 00
- 28** L. Larzilliere, rue R. Mahoudeaux - le taillis 11
F - 02500 Hirson • Tél. : 033 3 23 58 39 28

PAYS-BAS

- 29** Charles Brosens, Luitertweg 36 - NL-4882TD
Zundert, Pays-Bas • Tél. : 0031 76 597 41 65



Recueillir • Soigner • Relâcher



La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, en collaboration avec la Ville de Gembloux, présente

Salon Les Oiseaux des Jardins

2ème édition

Nombreux exposants • Stands commerciaux • Conférences • Animations et guidances
Ateliers • Exposition de divers artistes

GEMBLOUX

Foyer Communal • Place Arthur Lacroix

14 & 15 NOVEMBRE 2015
10 H > 18 H

PAF. : 2€

(Gratuit pour les enfants de - 12 ans et les membres de la LRBPO)



LRBPO • Tél. : 02 521 28 50 • ludivine.janssens@birdprotection.be • www.protectiondesoiseaux.be

